40e ANNÉE (4e SÉRIE) — N° 21 — 24 MAI 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Le IIIe centenaire de la naissance de Pascal, 321. — II. L'argument du Pari, 322. — III. Du sens du mot *abêtir* dans Pascal, 324. — IV. Antécédents du Pari, 326. — V. Place de l'argument du Pari dans l'Apologie de Pascal, 327. — VI. Origines de notre iconographie médiévale, 328. — VII. Monographies d'artistes : Memlinc ; Hogarth ; art bulgare ; Massenet, 330 ; Verdi ; Musée des tissus de Lyon ; Musée d'Orléans ; esthétique de B. Croce, 331. — VIII. Sainte Jeanne d'Arc devant Paris, 331. — IX. Sainte Catherine de Sienne, 333.

Questions de science ecclésiastique. — Des enfants vont à l'école et au catéchisme sur une autre paroisse : quel curé doit les admettre à la communion solennelle ? 336. — Le *Codex* défend-il à un prêtre qui est parrain de baptiser l'enfant ? 336.

PRÉDICATION

Instructions dogmatiques sur la dévotion au Sacré-Cœur. — I. L'objet du culte du Sacré-Cœur, 241. — II. Les fins du culte du Sacré-Cœur, 243. — III. Caractère traditionnel et catholique du culte du Sacré-Cœur, 245.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XXX. *Fête-Dieu :* L'Eucharistie, mystère de puissance, 247. — XXXI. *Fête du Sacré-Cœur :* Le divin Prisonnier, 249.

Lectures liturgiques pour la Prière du soir sur la messe du Dimanche. — XXIX. La Fête-Dieu, 250. — XXX. La fête du Sacré-Cœur, 252.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ continuée dans la Sainte Eucharistie. — XXII. La communion de Marie à la Cène, 254.

Sujets de circonstance. — Remerciements aux missionnaires à la clôture d'une mission, 256.

PETIT COURRIER

Q. — Je vous serais reconnaissant de me dire les ouvrages les plus récents et les plus intéressants sur S. Vincent de Paul.

R. — Ce qu'il y a de plus récent et de plus intéressant sur S. V. de Paul, c'est la publication de sa *Correspondance*, dont le t. VIII et dernier vient de paraître (avril 1923) et dont les autres tomes ont été étudiés ici au fur et à mesure de leur apparition.

Q. — J'ai une conférence de droit canonique à faire sur *Les Rescrits* (can. 36-62). Je n'ai sur cette partie du droit canonique que le *Codex*. Voudriez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer un commentaire un peu détaillé ?

R. — Rien de mieux à faire que de vous procurer l'*Epitome Juris Canonici* de Vermeersch-Creusen (tom. I) publié chez Dessain, à Malines. L'ouvrage est en latin, mais très clair. C'est un excellent livre, *à jour*, qui vous servira pour toute autre partie du *Codex*.

L'ouvrage comprend 3 vol. ; vous ferez bien de les acheter tous trois : c'est une dépense que vous n'aurez pas à regretter. (Le t. III vient de paraître, comprenant les livres IV et V du *Codex*, in-8 de XIV-390 p., 12 f. 50 ; à ce vol. sont joints deux suppléments aux tomes I et II donnant les décisions du Saint-Siège jusqu'au 15 déc. 1922).

Q. — Prière d'indiquer des livres de lectures pour le mois de S. Joseph, le mois de Marie et le mois du Sacré-Cœur, écrits spécialement pour des religieuses non cloîtrées, et, si possible, pour des religieuses s'occupant *exclusivement* du soin des malades.

R. — Voir les bons recueils indiqués d'ordinaire, et où toute bonne religieuse trouvera à s'édifier : sur la Ste Vierge, les *Mois* de Millot (chez Téqui et chez Lethielleux), de Cordonnier (chez Haton), de Petitalot (chez Téqui), du B. Curé d'Ars (chez Vitte), etc. ; — sur S. Joseph, Sauvé (chez de Gigord), Feige (chez Téqui), Artaud (chez Beauchesne), Maréchaux (chez Beauchesne), et vous trouveriez

des choses exquises aussi à puiser dans *Annales du Culte de S. Joseph et de la Ste Famille* qui paraissent à Lyon (place St-Jean, 6, 5 f. par an); — sur le Sacré-Cœur, Sauvé, 2 vol., et de plus un vol. pour les Litanies, chez de Gigord; les 8 opuscules de Boussac, chez Téqui; les *Promesses du S. Cœur*, de Truptin, Téqui; Mgr Lejeune, chez Lethielleux; Gonon, Lethielleux, etc.

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer où je pourrai trouver des matériaux pour les trois sujets de conférences suivants ?

« A) Droit de propriété des enfants et des mineurs d'après la loi naturelle et la loi positive française. — 1° Droit des enfants et de ceux qui n'ont pas habituellement l'usage de la raison. — 2° Droit des mineurs: principes ; dons faits aux mineurs ; fruits du travail des mineurs.

« B) *Ecriture Sainte*. 1° Diverses manières d'utiliser la Bible dans les prédications et les exhortations. 2° Utilité, abus possibles, précautions (en particulier, règles concernant le sens accommodatice).

« C) *Eloquence sacrée*. Mgr d'Hulst conférencier de Notre-Dame. »

R. — Ad I. Nous nous récusons. Si le rédacteur de la question ne vous a pas indiqué de bibliographie, priez-le respectueusement de vous dire quel volume il faut vous procurer : les livres de droit français sont à des prix qui ne permettent pas du tout de mettre à côté. Et le rédacteur a sans doute en vue des monographies qui nous échappent.

Ad II. P. Longhaye, *La Prédication, Grands maîtres et grandes lois,* in-8, 11 f. 25, Paris, Téqui ; — Monsabré, *Avant, pendant, après la Prédication*, in-12, 6 f., Lethielleux ; — Gallerani, *Petit guide du prédicateur,* in-18, 2 f. 50, Lethielleux ; — Fillion, *L'étude de la Bible,* in-8, 9 f., Letouzey ; — Bainvel, *Les contresens bibliques des prédicateurs,* in-12, 4 f., Lethielleux.

Ad III. Voyez le chap. XXXI de la *Vie de Mgr d'Hulst* par Mgr Baudrillart, 2 vol. in-8, de Gigord.

Q. — Renan et Taine sont à l'ordre du jour dans les revues et les conversations. Vous nous avez donné maintes fois des études documentées sur les œuvres et personnages du jour. Je viens vous demander de nous parler, si possible, de Renan et de Taine.

R. — On dirait, à vous lire, que l'*Ami* n'a jamais soufflé mot de ces deux personnages. Les études qui leur ont été consacrées ici avant la guerre (études d'ensemble ou études de certains points de détail), si on les mettait bout à bout, formeraient bien deux ou trois volumes. Et depuis la guerre nous y sommes revenus à plusieurs reprises encore, à propos de publications nouvelles (trois articles sur Renan, en 1921 et 1923).

Q. — Pourriez-vous me dire s'il existe une traduction française de la petite biographie en italien de Emma Mariani, de Lucques, morte en 1916 en odeur de sainteté à l'âge de quatre ans ?

R. — Je n'en connais pas.

Q. — Je voudrais étudier la *Morale indépendante ;* je vous prie de m'indiquer un ouvrage qui traite de cette question.

R. — Voir, pour orientation à travers l'anarchie actuelle, les *Etudes de morale positive* (A la recherche d'une morale positive; l'Utilitarisme et ses nouveaux critiques), de G. Belot (incroyant), dont une nouvelle édition vient de paraître, in-8, 15 f., Alcan; — Roure, S. J., *Anarchie morale* (n'est plus au courant maintenant, mais très bon toujours), 7 f., Beauchesne; — abbé Piat, *La morale du bonheur,* 5 f., Alcan; — Sollier, *Morale et moralité, Essai sur l'intuition morale,* 3 f. 50, Alcan; — etc.

Avant la guerre, notre *Vieux Moraliste* a donné une série d'articles sur la *Morale scientifique* de Bayet; et l'*Ami* est revenu, cet hiver même, sur les idées morales de ce Bayet (à propos d'une thèse sur le suicide) et de quelques autres.

Manuel pour les processions du Saint-Sacrement *(Fête-Dieu et Quarante-Heures),* par l'abbé Pierre Portier, Directeur de la Maîtrise de la Cathédrale de Nantes. — In-18 de 40 p., franco 1 f. (remise par nombre). — En vente chez l'auteur.

Ce petit recueil, sorti des presses de l'imprimerie Desclée, contient les principaux chants liturgiques (en chant grégorien ou en musique mesurée) pouvant être exécutés pendant les processions du Saint-Sacrement, — et quelques cantiques populaires français autorisés par les lois liturgiques à des conditions que l'auteur du *Manuel* a sagement soulignées. Motets et cantiques sont entièrement notés, quelques-uns même à plusieurs parties.

Mois du Sacré-Cœur *extrait des écrits de Ste Marguerite-Marie,* par le P. Valiquet, O. M. I. — In-32 de 64 p., 10 sous (canadiens), 1 piastre la douz., franco. — Maison des Oblats, 213, rue Visitation, à Montréal.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux porte la mention : *30e mille.* Est-il besoin de plus longue recommandation ?

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le chanoine P. Bonneval, aumônier de la Visitation de St-Céré (Lot). — In-32 de 88 p., 1 f. 75 ; franco 1 f. 90 ou 2 f. — Avignon, Aubanel.

Trois chapitres : nature, origine et fin de la dévotion. Matière toute préparée pour un *triduum.*

A la même librairie, trois nouvelles brochures du P. Ehrhard : *Le diable, ou la grande force occulte* (166 p., franco 2 f. 20 ou 2 f. 30) ; — *Une effrayante sécurité, et la responsabilité morale* (96 p., 1 f. 10 et 1.15) ; — *Est-ce que j'ai besoin de Dieu ?* (40 p., 0 f. 50 et 0.55).

Cæcilia. *Recueil de chants sacrés,* par Hy. Poivet. — In-12 de 146 p., 4 f. 50, franco 5 f. — Paris, Haton.

Nouvelle édition augmentée. 150 motets latins à 1 ou 2 voix, en l'honneur du St-Sacrement, du S.-Cœur, de la Ste Vierge et des SS. Patrons, suivis du chant des Vêpres du Dimanche et de la Ste Vierge. Un des meilleurs recueils que nous ayons, d'un goût très sûr, du plus pur goût grégorien et palestrinien. De nombreux morceaux sont de M. Poivet lui-même; d'autres, de Solesmes, de dom Pothier, de recueils de mélodies anciennes; un *Ave Virgo gloriosa* de Mgr Foucault, etc.

Immortalité chrétienne, par M. Caron, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Versailles. — In-18 de 456 p., *franco* 4 f. 50. — Paris, Haton.

C'est un treizième mille. L'ouvrage a eu beaucoup de succès. M. Caron écrit avec une élégance, une grâce qui lui assureront toujours le succès. Et il traite ici d'une si grande question, de l'unique question, de cette immortalité « qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, dit Pascal, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est » : Dieu, la rencontre de Dieu, le lieu de l'immortalité (données de la science, enseignements de la foi), la Résurrection générale, l'infinie mi-

(Voir la suite p. 118).

Réflexions autour d'un succès

Voici qui est de nature à réconforter nombre de malades qui, découragés de leurs vains efforts pour se libérer de leurs maux, s'abandonnent à la maladie !

Cette raison d'espérer, c'est l'exemple de M. Marcel Biaud, rue du Champ-Commun, à Vierzon (Cher), à qui les Pilules Pink ont donné des résultats que lui-même n'espérait certainement pas. Mais laissons parler M. Biaud. La conviction née d'un succès est plus persuasive que le plus éloquent des commentaires :

« C'est avec le plus vif plaisir — nous écrit M. Biaud — que je viens vous faire part du bien que m'ont fait vos excellentes Pilules Pink.

M. Marcel BIAUD

« Malade depuis mon retour du front, j'étais atteint d'une anémie qui avait résisté à tous les traitements. Mais les Pilules Pink, elles, m'ont complètement rétabli et je me trouve, depuis que j'en ai fait usage, aussi fort que je l'étais auparavant. Je vous autorise bien volontiers à publier cette lettre. »

Cette nouvelle cure opérée par les Pilules Pink amène quelques réflexions ; d'abord, qu'un malade ne doit jamais désespérer, car ses souffrances ont certainement un remède ; ensuite que, lorsque la maladie a sa cause dans l'appauvrissement du sang ou l'affaiblissement du système nerveux, les Pilules Pink, en raison de leurs rares propriétés régénératrices du sang et des forces nerveuses et de leur puissante action sur l'ensemble des fonctions organiques, permettent d'espérer le maximum de résultats. Il est, du reste, avéré que le traitement des Pilules Pink est toujours d'une remarquable efficacité contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, la dépression nerveuse, les maux d'estomac, maux de tête, douleurs.

Toutes Phcies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

La constipation empoisonne le sang

La SCAVULINE guérit la constipation

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle, s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 30 de taxe par boîte.

PHOTOGRAPHIE EUG. PIROU
MASCRÉ, Propriétaire depuis 1894
23, Rue Royale, PARIS 8e
Téléph. : Elysées 02.27. Ascenseur
REPRODUCTIONS PASTELS, PEINTURES A L'HUILE
Photographe de la Nonciature et du Clergé, des Cours Etrangères — et du Corps Diplomatique International —
Conditions spéciales à MM. les Ecclésiastiques

FRANÇAIS ! Santé, études pour vos fils, à **Cannes, Villa Lorière,** chez Abbé DELABAYS, qui reçoit aussi jeunes **Etrangers** désirant apprendre le français. Vacances été, bains de mer.

L'Émission des Bons à Lots

de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes

L'éclatante manifestation de l'art et du génie français à laquelle notre pays convie le monde entier à participer en 1925 constitue l'un des indices les meilleurs de notre puissante vitalité nationale. Sept ans à peine après les plus sanglantes luttes de l'histoire et les effroyables destructions, une Exposition Internationale attestera la rapidité de notre relèvement et l'intensité de notre effort créateur.

Le commissaire général, M. Fernand David, sénateur, ancien ministre, d'accord avec les principaux établissements de crédit, vient de décider, pour couvrir les frais de l'Exposition Internationale des Arts décoratifs, l'émission au pair, à partir du 16 mai 1923, de deux millions de Bons à lots de 50 francs donnant droit chacun à 20 tickets d'entrée d'une valeur de 2 fr. 50, ainsi qu'à de nombreux avantages concernant les transports par voies ferrées pendant la durée de l'Exposition, les spectacles dans les grands théâtres, cinémas, etc., etc.

Ces bons participeront à 56 tirages qui seront effectués au Crédit Foncier de France. Ces tirages comporteront 726.062 lots pour 82.700.000 francs, et les bons non sortis au tirage seront tous remboursés dans la dernière année. Quatre lots d'un million et deux lots de 500.000 francs ont été prévus.

Rappelons que les porteurs n'auront à supporter aucune taxe ni aucun impôt sur les lots.

COURS PAR CORRESPONDANCE
13, Rue Littré, PARIS (6e)
Cours Blanche-de-Castille (j. f.) et St-Louis (garçons)
Enst **primaire et secondaire** : toutes classes, tous examens. Formation très chrétienne. Inappréciable service rendu aux **familles**, aux **écoles libres**, aux **institutions**, aux **prêtres** des paroisses, qui ont ainsi tous moyens pour diriger supérieurement des études classiques et préparer avec succès aux examens. Cours **spéciaux de Français, Style, Religion, Latin, Langues, Dessin, Peinture, Piano, Cours ménager.** — **Demander Notice no 15.**

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

L'Office général de Commission
JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e
FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les **Ouvrages** français et étrangers ;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes ;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix** ;
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique.
Circulaire franco. Renseignements sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse

CAFÉ D'HAÏTI

7 fr. 75 le kilo

Louis AUGUSTIN, 20, rue St-François, BORDEAUX

Correspondant de Maisons Religieuses

Le support **"l'AGRÉABLE"** portatif pliant à inclinaison variée est un appareil en bois contreplaqué du format 28×30. Il supporte facilement un livre du poids de 4 k. Il permet de consulter sans fatigue dictionnaires, livres, missels, codes, etc., de prendre des copies, de faire de la musique.

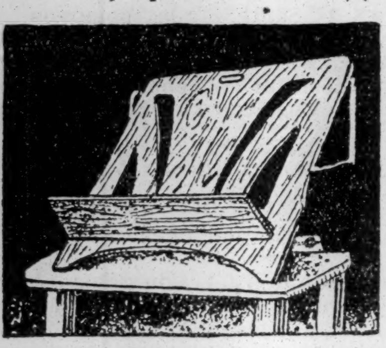

Prix : **14** fr.
Modèle grand format 36×46 : **16** fr.
Modèle spécial p. blessés ou malades : **16** francs.

Sté GRAPHICA, 24, Rue de Bondy, PARIS (Xe).

Maison de 1er ordre pour les vins recommandée par Haut Clergé offre tarif spécial Clergé. **Excellent Vin Rouge 260 fr. la p. de 220 lit. rendu fût compris.** Ferait bonne situation personne s'occupant placements, munie sérieuses références ou parent d'ecclésiastique. Adresser demandes **F. LIMOUZY aîné**, propriétaire viticulteur. **NARBONNE (Aude).**

ASTHME
REMÈDE EFFICACE ESPIC
Cigarettes ou Poudre
Tes Phies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTE SONORITÉ, EXTRA-ROBUSTES
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Ecrire **Procure Bretonne du Clergé**
Etablissts **GAUDU** à St-BRIEUC

Dans votre propre intérêt ne tardez pas de demander le nouveau prospectus des

Livres liturgiques et théologiques

aux

ETABLISSEMENTS BENZIGER & Cie, S. A.
STRASBOURG

EUCHROMINE (Déposée)

Peinture à l'eau silicatée en poudre, applicable directement sur tous les matériaux (pierre, brique, plâtre, bois, etc.), à l'intérieur et à l'extérieur. **Economique, solide et lavable**, 25 nuances. 9, rue du Congo, PANTIN (Seine).

LA LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHETE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions.
Catalogue périodique gratuit

Eau de **GIBBS**

COMPLÉMENT NATUREL DU SAVON DENTIFRICE GIBBS

POUR LES SOINS DE LA BOUCHE

FLACONS TOUTES DIMENSIONS
LE LITRE (BOUCHÉ LIÈGE) 35F

40e ANNEE (4e SÉRIE) N° 21 24 MAI 1923

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le IIIe centenaire de la naissance de Pascal. — II. L'argument du Pari. — III. Du sens du mot *abêtir* dans Pascal. — IV. Antécédents du Pari. — V. Place de l'argument du Pari dans l'Apologie de Pascal. — VI. Origines de notre iconographie médiévale. — VII. Monographies d'artistes : Memlinc ; Hogarth ; art bulgare ; Massenet ; Verdi ; Musée des tissus de Lyon ; Musée d'Orléans ; esthétique de B. Croce. — VIII. Sainte Jeanne d'Arc devant Paris. — IX. Sainte Catherine de Sienne.

I. — Cette année 1923, qui vient de nous amener le centenaire de Renan (né 28 février 1823), va nous ramener maintenant le centenaire aussi (le IIIe) de Pascal (né 19 juin 1623). Le hasard opère de singuliers rapprochements : Renan, qui n'a fait que détruire ; Pascal, l'un des plus étonnants génies scientifiques de l'humanité, et l'apologiste qui ne vieillira jamais ; — Renan, le maître d'égoïsme, de dilettantisme, de désabusement, le contempteur de la dignité humaine, l'apôtre de la jouissance, de toutes les formes de jouissance, l'homme qui nous montre dans l'amusement, dans toutes les sortes d'amusement, la fin de l'homme ; Pascal, l'homme de foi profonde et de prosélytisme dévorant, d'une loyauté et d'une droiture absolue dans la recherche de la vérité, l'apôtre de la dignité et de la grandeur de l'homme, l'ascète passionné de la lutte contre soi-même, d'une austérité parfois exagérée qui l'a fourvoyé un temps dans les rangs des jansénistes. — Renan, à peine mort, a paru déjà tout vieilli ; il est profondément oublié ou dédaigné en milieux philosophiques ou scientifiques ; il n'a eu pour lui que des fêtes officielles, et encore fort tièdes, et d'où même l'ironie n'a pas été absente. Pascal, toujours jeune et plus vivant que jamais, aura, lui aussi, des fêtes officielles, et tout autrement sincères et vibrantes sur les lèvres de Barrès, de Bordeaux, de Pierre de Nolhac ; mais surtout il sera toujours de la fête intime des cœurs. Le XVIIIe siècle l'a eu en horreur : Voltaire, emporté par son « envie de combattre ce géant, » de frapper à mort « ce vainqueur de tant d'esprits » (lettres à M. de Formont, juin-juillet 1733), n'a su que le traiter de fanatique, de malade, de déséquilibré, de fou. D'autres, plus tard, l'ont taxé de jansénisme exagéré, de mysticisme extravagant, de scepticisme, de pessimisme : autant de tares dont il est aisé de retrouver des traces en maint caractère et mainte œuvre, dès que l'on se plaît, que l'on s'oublie à en accentuer certains traits au point de masquer ou d'altérer les autres, de défigurer l'ensemble, de substituer au personnage réel un personnage fictif (voir les gloses de Renan sur l'*Ecclésiaste,* de Lamartine sur le prophétisme hébreu, de Maurras sur l'Evangile, et de tant d'autres... : que n'a-t-on pas prétendu démêler aussi dans l'*Imitation !).*

Aujourd'hui, dit M. Jacques Chevalier, professeur de philosophie (chrétien) à l'Université de Grenoble, dans un livre paru cette année et qui est la plus belle, la plus complète présentation que nous ayons de la vie et de l'œuvre de Pascal [1], « aujourd'hui donc, si l'on excepte une petite minorité de dilettantes, dont le mépris qu'ils professent pour Pascal est un hommage rendu à son génie, tous les Français sont unis dans leur admiration et dans leur amour pour Pascal : tous,... quelles que soient leurs croyances ou leurs tendances intimes..., ont étudié Pascal, l'ont pratiqué avec ferveur, proclamant ses affinités singulières avec notre époque, sa profonde humanité, l'influence décisive qu'il avait eue sur l'orientation de leur pensée et de leur vie. » Et la guerre n'a fait que multiplier et enflammer ces ferveurs. La guerre surtout nous a appris à mieux comprendre Pascal philosophe, à placer Pascal penseur à son rang : le premier, dit M. J. Chevalier :

> C'est que la guerre nous a rappelé, ou nous a révélé, ce que doit être la philosophie : non pas un vain jeu dialectique de concepts, mais la réponse aux questions que l'homme se pose en présence de la mort. Et qui donc, en ce sens, mérite plus justement que Pascal le titre de philosophe ?...
>
> (Pascal) est plus qu'un philosophe : c'est un homme, et un homme qui ne s'est pas contenté, comme Descartes, de la recherche méthodique et de la possession tranquille de la vérité, un homme qui a « cherché en gémissant, » qui a connu, éprouvé, souffert, vécu, et renouvelé, en les revivant, toutes les idées et tous les sentiments de l'homme. Rien de ce qui nous touche n'est demeuré étranger à ce « multiple génie, où la nature semble avoir allumé autant de flambeaux qu'elle a de provinces mystérieuses, depuis l'espace infini où gravite la matière, jusqu'aux abîmes de la conscience humaine » (Sully Prudhomme) ; bien plus, il semble, à de certaines heures, descendre plus avant que nous dans le tréfonds de notre *moi,* et nous révéler nous-même à nous-même.
>
> C'est pourquoi, lorsque l'homme, au lieu de se laisser étourdir par les bruits du dehors ou aveugler par

[1] Pascal, in-8 écu de VIII-388 p., 9 f., Paris, Plon.

les ennemis du dedans, rentre en soi et s'interroge dans le secret de sa conscience, il s'adresse à Pascal comme à un guide, un confident et un ami. Pour beaucoup, je le sais, ce petit volume fut un fidèle compagnon du front : dans leur sac, comme dans leur cantine, il y eut toujours une place pour les *Pensées* de Pascal ; nous le chérissions comme l'un des soutiens des heures d'isolement, de lassitude, de détresse physique ou morale : il fut pour nous un viatique... Pascal est l'un des hommes que l'on peut lire devant la mort... Nous ne pouvons traiter de sa philosophie comme nous traiterions de toute autre philosophie. Un si haut et si rare génie... doit être abordé dans un esprit de respect, de sympathie profonde, de docile abandon à l'influence de Pascal lui-même. Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux ; il faut se recueillir si l'on veut le comprendre [1].

Tout le monde comprendra — et partagera — l'émotion profonde qui a inspiré ces lignes. Il n'est personne qui ne doive quelque chose — et beaucoup — à Pascal, même ceux qui mettent le plus d'acuité à discuter les lacunes de la doctrine pascalienne, même M. Calvet, l'éminent professeur de littérature française à l'Institut catholique de Paris.

M. Calvet vient de donner à la Revue *Les Lettres* [2] (1er mars 1923) un travail intitulé : *Connaissons-nous Pascal ?* La question ainsi posée n'a rien, certes, d'impertinent ; elle pourrait même annoncer tout autre chose qu'une critique ; elle pourrait amorcer la plus brûlante des exhortations à étudier un homme que nous ne connaîtrons jamais assez, un homme si grand que trois siècles déjà ont passé sur lui sans en épuiser les beautés, sans en pénétrer toutes les profondeurs. Je crois que M. Calvet a voulu plutôt mettre une sourdine à certains enthousiasmes. Il est certain que tout le monde n'a pas l'enthousiasme aussi réfléchi, aussi recueilli que M. J. Chevalier.

M. Calvet présente son étude sous forme d'un dialogue entre lui-même et un certain « commandant » quelque peu maniaque, mais d'une énorme érudition et qui au fil de ses immenses lectures s'est fait des opinions directes et personnelles sur bien des questions, — sur Pascal notamment, puisqu'il est question de Pascal. Il est clair, dès les premières répliques, que les idées exposées par le commandant sont précisément celles de M. Calvet, et que l'abbé figure ici uniquement à titre d'avocat du diable, pour fournir au commandant l'occasion de soutenir ses théories et lui présenter des objections qu'il n'aura pas de peine à réduire à néant.

Le commandant certes aime Pascal ; il aime tout d'abord sa vie elle-même, « le témoignage qu'il a rendu à la vérité en lui sacrifiant sa chair et son esprit, » oui, sa chair aussi, par des mortifications parfois exemptes de mesure, « occupé à multiplier par de petites persécutions supplémentaires les ravages que la maladie poursuivait dans son corps douloureux, afin que fût plus vite détruite cette protestation contre l'esprit divin qu'est la chair corrompue. » Après quoi, il fonce et lâche bride à l'esprit critique. Mais, comme le lui dit l'abbé, Pascal y gagnera, somme toute, car ses critiques, par leur excès même, prouvent assez qu'il veut surtout se défendre de l'aimer trop. Et quel éloge, pour Pascal, que de se croire ainsi obligé de se mettre en garde contre la sublimité de son génie ! Et si ces critiques « étaient pour ses admirateurs une occasion de reviser leurs motifs d'admirer, ne conviendrait-il pas de s'en réjouir ? »

II. — Pour aujourd'hui, tenons-nous à la critique qu'il fait de l'argument du Pari :

L'argument du pari est une belle chose ; il est vulgaire et gros et par là s'adapte à la plupart des esprits. Il ne prouve rien ; mais il arrête ; il trouble, malgré qu'on en ait. Il ferme la bouche ; on peut hausser les épaules, lui tourner le dos, faire le renchéri, faire des phrases, mais on ne le réfute pas. Et on ne l'oublie pas. Pascal par cet argument a posé la main sur la nuque du libertin. Voilà qui est prenant et nouveau. Nouveau ? c'est dans le *Phédon* en propres termes ; mais Pascal a géométrisé Platon. C'est nouveau, je l'accorde, et génial si vous voulez.

Eh ! mais voilà déjà qui n'est pas si mal ! « Arrêter... troubler... fermer la bouche... ne pas se laisser réfuter... ne pas se laisser oublier... vous prendre à la nuque... » : n'est-ce donc rien ?

L'argument du pari est l'un des morceaux les plus célèbres de Pascal, les plus discutés, les plus méconnus aussi, un morceau auquel la pensée moderne revient sans cesse « comme le papillon à la flamme, » dit le P. Aug. Valensin *(Dictionnaire apologétique* de d'Alès, fascic. XVII, col. 1582-7) [1]. On a beau dire qu'il ne prouve rien : soit ; il fait autre chose, et mieux : il ne vous lâche plus, une fois connu ; il ne se laisse plus oublier ; il devient une obsession. Il n'apporte pas à l'intelligence une conviction ferme ; mais il agit sur la volonté. Et il faut que la volonté intervienne pour commander à l'intelligence l'acte de foi. Il faut vouloir, pour croire ; il faut vouloir déjà, pour chercher la vérité en matière de foi.

[1] M. Chevalier cite ces lignes où un jeune aspirant, Jean Bouvier, exprime les sentiments que beaucoup d'autres partageaient :

« Je lis toujours Pascal, et c'est une source infinie de réflexions... D'ailleurs nous sommes une bande d'aspirants qui voyageons sur les grandes routes de France avec la Bible, l'*Imitation*, les *Pensées* de Pascal et autres œuvres édifiantes comme viatique (lettre de janvier 1916)... Jadis nous regardions la vie, parfois de loin la mort, et de plus loin encore l'éternité. Aujourd'hui nous regardons de loin la vie, de près la mort, et de plus près peut-être cette éternité... Et tu es notre grand ami, Pascal, parce que tu ne nous as pas déçus, parce que tu nous avais devancés et que tu nous accueilles au point même où nous l'eussions souhaité, et parce que tu donnes à nos pensées la nourriture qu'elles exigent. » (Méditation publiée en février 1916 dans *la Marmite*, « gazette du front, paraissant irrégulièrement jusqu'à la victoire »).

[2] Revue mensuelle ; Directeur : Gaëtan Bernoville, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e ; Administration : 39, quai de la Marne, à Joinville-le-Pont (Seine) ; abt, France et Belgique, 25 fr. par an, Etranger 33 fr.

[1] Ce rapide travail du P. Valensin est, avec le chapitre de M. Chevalier, ce que nous avons de mieux compris, de plus pénétrant sur l'argument du Pari. Voir, en outre, trois articles ingénieux de M. Tauzin dans *Revue du Clergé français*, 1er et 15 sept. 1919, 15 mars 1920 ; — une plaquette de M. Besse, prof. à l'Institut catholique de Paris, *Le Pari*, in-18 de 69 p., 2 f. 50, Beauchesne, 1922 (l'argumentation de M. Besse nous semble tout à fait manquée, et nous aurons l'occasion d'y revenir) ; — *Bulletin de Litt. ecclés.* de Toulouse, janv.-fév. 1923 : *La vie de Pascal*, par Mgr Breton ; *Pascal philosophe*, par G. Michelet ; *Pascal apologiste*, par L. Maisonneuve ; *Pascal physicien*, par Z. Carrière.

Tout le but de l'argument du pari est de déterminer le libertin à chercher la vérité, de le mettre en état de trouver la vérité.

Or, Pascal voit autour de lui une foule de libertins qui ne veulent pas chercher la vérité ; et, avec cette bouillonnante ardeur apostolique qui est une des plus touchantes caractéristiques de sa grande âme et qui rappelle le bouillonnement d'indignation de S. Paul au spectacle de l'idolâtrie athénienne (Act., XVII, 16), il n'a de cesse qu'il ne les ait amenés à sortir de cet état d'apathie à la fois folle et malheureuse. Il n'a que de la compassion pour ceux qui n'ont pas trouvé Dieu, mais qui du moins s'emploient à le chercher, « qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leurs principales et leurs plus sérieuses occupations » :

Mais, poursuit-il, pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les en persuadent, négligent de les chercher ailleurs et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente.

Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle m'étonne (se rappeler le sens du mot *étonner, étonnement,* dans la langue de ce temps-là, où il a toute la force du latin *attonitus*) et m'épouvante ; c'est un monstre pour moi...

Et comment se peut-il faire que ce raisonnement se passe dans un homme raisonnable ? Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses, etc... Tout ce que je connais est que je dois mourir ; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter... Voilà mon état, plein de faiblesse et d'incertitude... Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes ; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher...

Mais, si vous ne voulez pas chercher, pariez donc au moins !... On jouait furieusement dans le monde, au temps de Pascal. Cette passion est pour lui un trait de lumière. Puisqu'il n'y a rien de tel pour déclencher la volonté humaine que l'appât d'un gain plus ou moins chanceux, plus ou moins considérable, essayons de ce moyen pour la déclencher dans le sens de la foi. Parions donc.

Dieu est, ou il n'est pas : lequel pariez-vous ?

— Mais pourquoi voulez-vous que je parie ? Il n'y a rien à parier du tout. C'est une question absurde : « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible... Nous sommes incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est... La raison n'y peut rien déterminer : il y a un chaos infini qui nous sépare... »

— Parfaitement, nous n'en pouvons rien savoir (ceci, sur les lèvres de Pascal, n'est qu'une concession *ad hominem :* il croyait très bien à la possibilité de faire une démonstration rigoureuse de l'existence de Dieu et de la divinité du Christianisme, comme en témoigne tout le reste des *Pensées).* Mais cela n'empêche pas tout de même que nous ne pouvons pas sortir de ce dilemme : Dieu est, ou il n'est pas, et qu' « il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? »

— Mais je ne veux rien gager du tout. Il n'y a rien à gager. Ceux qui parient pour l'existence de Dieu, je ne les blâme point d'avoir fait ce choix, je les blâme seulement d'avoir fait *un* choix, puisque nous ne savons rien... « Le juste est de ne point parier. »

— « Oui, mais il *faut* parier ; cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. » *Il faut :* voilà le mot décisif : il n'en est pas, dit M. Chevalier, qui ébranle plus fortement la conscience contemporaine, ni, peut-être, celle de tous les temps (cf. déjà Platon, dans *Phédon,* 114 : « S'il y a un risque à croire que l'état de l'âme après la mort sera tel, c'est un risque qu'il est beau de courir »). Le problème de la destinée se pose à l'homme de telle manière que, quoi qu'il fasse, il ne peut demeurer en suspens, il ne peut être neutre. Un homme se noie : si je demeure là hésitant sans me décider à le secourir, je me suis décidé contre. Devant le problème de la mort et de l'au-delà, demeurer indifférent, c'est agir comme si l'on n'avait pas une âme immortelle, c'est se décider contre. Le choix « n'est pas volontaire, comme dit Pascal : *il faut* parier. » Qui ne parie pas pour Dieu, parie contre Dieu. Qui ne se renonce pas, renonce à Dieu. — Au reste, cette formule « Qui ne parie pas pour parie contre » n'est strictement vraie que de Dieu, ou de ce qui dépend directement et nécessairement de Dieu, comme la vérité, comme notre destinée. S'il s'agit d'un homme, celui qui n'est pas contre lui est plutôt pour lui : c'est en ce sens que Jésus dit à ses Apôtres : « Qui n'est point contre vous est pour vous » (Mc, IX, 39), tandis que, quand il s'agit de lui-même, il dit : « Qui n'est pas pour moi, est contre moi » (Mt., XII, 30), parce que, devant le Christ, la neutralité est impossible, parce que lui seul compte, lui seul est le *nécessaire,* transcendant et absolu, « car il y a un seul Dieu, et aussi un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus » (I Tim., II, 5).

Puisqu'il faut prendre parti, « lequel prendrez-vous donc ? » Vous avez deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude. De votre raison rien à dire, puisque vous prétendez qu'elle n'a rien absolument à dire en ces choses, que c'est là pour elle domaine absolument fermé, qu'elle est indifférente à l'affirmation comme à la négation. Reste la question de votre béatitude.

« Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est ...Si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. »

Vous gagnez tout, puisque, s'il est, ses promesses sont vraies ; et ses promesses, c'est une éternité de

vie et de bonheur. Quand vous n'auriez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore parier. Mais ce n'est pas deux vies, trois vies que vous avez à gagner à ce pari, c'est « une infinité de vie infiniment heureuse... : cela ôte tout parti : partout où est l'Infini, et où il n'y a pas infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner. »

Vous gagnez tout ; et si vous perdez, c.-à-d. si Dieu n'est pas, vous ne perdez rien, sinon que, en croyant à ce Dieu qui n'est pas, vous vous obligez à renoncer à certains plaisirs coupables, à pratiquer l'honnêteté, l'humilité, la chasteté, la tempérance, etc., c.-à-d. en somme, à ne rien faire de plus que ce que, en dehors même de l'hypothèse-Dieu, votre raison vous prescrit. Au cas où, en pariant pour Dieu, vous vous seriez trompé, vous en seriez quitte pour avoir vécu en honnête homme, voilà tout. Et n'est-ce donc pas déjà un gain, cela ? — « Vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices ; *mais n'en aurez-vous point d'autres ?*

Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie ; et à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, *vous verrez* tant de certitude du gain, et tant de néant de ce que vous hasarderez, que vous reconnaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.

Vous verrez, dit Pascal, c.-à-d. vous verrez par la foi ; la pratique du pari vous orientera vers la foi ; le pari n'est pas un acte de foi, mais, en ôtant les obstacles qui vous viennent des plaisirs mauvais, il ouvrira votre âme aux rayons de la foi :

— « J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la foi. » — Et moi, je vous dis : « Vous auriez bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs. » Or, c'est à vous de commencer. Si je pouvais, je vous donnerais la foi ; je ne puis le faire, ni partant éprouver la vérité de ce que vous dites. Mais vous pouvez bien quitter les plaisirs, et éprouver si ce que je dis est vrai.

Direz-vous que vous ne demandez qu'à croire, mais que vous ne le pouvez ? — « Je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous que je fasse ? » Mais bien sûr, vous ne pouvez pas croire, de vous-même ; la foi est un don de Dieu ; tout ce que Dieu vous demande, c'est de vous préparer à recevoir ce don, qu'il ne vous refusera pas. Et comment vous y préparer ? comment vous mettre en état de le recevoir ?

Travaillez donc, non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par *la diminution de vos passions.* Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin ; vous voulez guérir de l'infidélité, et vous en demandez le remède : apprenez de ceux qui ont été liés comme vous et *qui parient maintenant tout leur bien ;* ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est *en faisant tout comme s'ils croyaient,* en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc... Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — « Mais, c'est ce que je crains. » — Et pourquoi ? qu'avez-vous à perdre ?
Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminuera les passions, qui sont vos grands obstacles.

III. — Il faut ici ouvrir une parenthèse et expliquer ce mot *abêtir.* Il a choqué, ou effarouché Port-Royal, qui n'a osé le reproduire (édition de 1670, le première qui ait paru des *Pensées :* Pascal † 1662) ; il a scandalisé Cousin, qui en a donné un commentaire grotesque ; il en a scandalisé bien d'autres, qui d'ailleurs ne demandaient qu'à se scandaliser. Il est brutal, certes, de ton : la langue de Pascal et de Corneille, la langue de toute cette génération de la première moitié du XVII^e siècle ne reculait pas devant certaine verdeur expressive qui déjà n'était plus de mise en 1670, au temps où Port-Royal donna son édition. Mais il n'a pas le sens obvie que l'on y a voulu voir, le sens d' « abêtissement, » le sens de dégradation intellectuelle, d'abdication totale et définitive de la raison. S'il avait ce sens-là, si l'interlocuteur de Pascal l'avait entendu ainsi, se serait-il borné à cette réponse, somme toute assez pacifique : *Mais c'est ce que je crains ?* N'aurait-il pas poussé plutôt un cri d'horreur et de dégoût, qui aurait été du même coup un cri de triomphe, parce qu'il se serait vu débarrassé, par l'outrance même de Pascal, de la force pressante, conquérante, de son argumentation ?

S'abêtir, c'est simplement s'humilier devant Dieu, se discipliner sous l'action de la grâce, devenir docile et souple « comme le serait un enfant, une bête, » dit M. Besse. Il y a des points sur lesquels il n'est pas défendu, il est même commandé de prendre modèle sur les êtres sans raison : *Vade ad formicam, ô piger... Ut jumentum factus sum apud te... Considerate lilia agri...* Et si Pascal jette ce mot à la face des libertins, je suis fort porté à croire que c'est à eux-mêmes, à leur vocabulaire qu'il l'a pris. Aux yeux de beaucoup de gens, qui dit discipline et soumission, dit bêtise. Pascal leur prend ce mot, pour le leur rétorquer *ad hominem,* de même que tout à l'heure nous l'avons vu leur prendre, pour s'en faire un argument *ad hominen* aussi, cette idée que la raison n'a rien à voir aux choses de Dieu et ne peut rien savoir de son existence même. Toute discipline, en un sens, aux yeux de l'*animalis homo,* implique un « abêtissement, » une diminution de l'homme : rappelez-vous ce qui se dit au Parlement, dans tous les Parlements du monde, chaque fois qu'il y est question de la discipline des vœux monastiques, ou ce qui se dit dans les meetings antimilitaristes (et parfois aussi au Parlement) contre la discipline militaire. La discipline cependant est nécessaire pour former l'homme, pour lui apprendre à ne pas faire ce qu'il veut, et à faire ce qu'il ne veut pas [1]. — « C'était un *abêtissement* que la vie du front, écrit M. J. Chevalier ; mais cet abêtissement-là nous a plus appris que tous les livres des

[1] Montaigne déjà avait dit, dans un sens d'où l'idée surnaturelle est absente, mais qui pourtant n'est pas sans analogie avec le sens de Pascal : — « Il nous faut abestir pour nous assagir » *(Essais,* II, 19).

philosophes. ...Soumission est obéissance : c'est là toute la discipline. Le pari est la discipline de la foi : il y mène, par l'humilité. »

Humilibus dat gratiam. C'est ce dont Pascal ailleurs donne cette belle formule : « Par les humiliations, offrons-nous aux inspirations. » Mettez-vous donc à genoux, nous dit-il ; priez, même des lèvres ; ne refusez pas de vous soumetttre à ces formalités [1] ; ainsi, vous vous renoncerez à vous-même, vous renoncerez à cette volonté propre qui, s'attachant à soi, se détache de Dieu ; vous plierez l'orgueil de l'esprit, qui veut comprendre toutes choses et comprendre *tout de suite ;* vous diminuerez les passions qui vous aveuglent, ou qui vous occupent au point que vous ne voyez qu'à demi tout le reste, et qui, grandissant démesurément la valeur des biens finis qui les satisfont, vous font douter de la vérité, qui s'oppose à elles et ne peut s'établir que sur leurs ruines.

Sully Prudhomme, qui n'était pas chrétien, qui avait perdu la foi de bonne heure, qui l'avait cherchée ensuite par de mauvais procédés, et qui est mort sans l'avoir retrouvée, proteste, lui aussi, contre l'interprétation malsonnante du *s'abêtir* de Pascal *(La vraie religion selon Pascal,* p. 293-7) : — « Prendre au pied de la lettre une expression dont la portée est réduite et déterminée par tout un système d'idées solidaires et nettes, ce serait, nous le croyons, se fourvoyer au mépris de la vraisemblance. » Ce système d'idées solidaires, c'est ce qu'on a appelé l'automatisme de Pascal, la théorie de la « machine » : — « Ce mot (abêtir), écrit Sully P., veut dire tout simplement créer en soi, dans l'exercice de l'intelligence, cet automatisme inconscient qui soumet, chez les bêtes, l'exercice des organes au gouvernement de la nature dans leur propre intérêt. » Chez les bêtes, cet automatisme a toujours été inconscient, il vient de l'instinct. Chez les hommes, il l'est, de même qu'est inconsciente l'intention virtuelle, ou habituelle ; mais il ne l'a pas toujours été, puisqu'il a été voulu au début, puisqu'il a été « créé » en nous par nous-même. C'est en ce sens que Sully Prudhomme l'entend, puisqu'il reconnaît que « commander soi-même à son esprit » ce renoncement que Pascal appelle abêtissement, « c'est pour l'homme faire acte de prudence et ce n'est s'humilier que devant Dieu. » L'automatisme que nous prêche Pascal est acte de volonté ; et cet acte de volonté doit frayer la voie à la conviction de l'esprit. Plusieurs ont mal compris Pascal ou l'ont voulu mal comprendre. Certaines de ses manières de dire heurtent de prime abord, et, par leur extrême concision, peuvent se prêter à une interprétation inexacte ; mais toutes, pour un esprit droit, s'entendent très bien. J'en transcris ci-dessous quelques-unes :

... Nous sommes automate autant qu'esprit ; et de là vient que l'instrument par lequel la persuasion se fait n'est pas la seule démonstration. Combien y a-t-il peu de choses démontrées ! Les preuves ne convainquent que l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues (c.-à-d., des habitudes vertueuses font que les preuves nous apparaissent sous un jour plus « fort » et s'imposent mieux à la créance) ; elle incline l'automate, qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense... C'est elle qui fait tant de chrétiens... La coutume est notre nature ; qui s'accoutume à la foi, la croit... Quand on ne croit que par la force de la conviction, et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez... Il faut donc faire croire nos deux pièces : l'esprit, par les raisons, qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie ; et l'automate, par la coutume, et en ne lui permettant pas de s'incliner au contraire. *Inclina cor meum, Deus.*

Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume, l'inspiration... Il faut ouvrir son esprit aux preuves, *s'y confirmer par la coutume...*

...Enfin, il faut avoir recours à elle (à l'habitude) quand une fois l'esprit a vu où est la vérité, afin de *nous abreuver et nous teindre* de cette créance, qui nous échappe à toute heure ; car d'en avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaire. Il faut acquérir une créance plus facile, qui est celle de l'habitude, qui, sans violence, sans art, sans argument, nous fait croire les choses, et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y tombe naturellement...

Il a dit ailleurs : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête. » La bête en nous est quelque chose ; il faut l'utiliser : cela a l'air de « s'abêtir » ; c'est en réalité la mettre au service de l'ange, plier « la machine », faire marcher l'automate, par volonté, afin « que l'extérieur soit joint à l'intérieur pour obtenir de Dieu » la grâce. C'est ce que fait l'Eglise dans sa liturgie ; c'est ce que ne font pas les liturgies païennes, où tout est pour la bête, rien pour l'ange, la liturgie bouddhique par exemple, où tous les rites sont combinés en vue de l'énervement, de l'assoupissement, de l'anéantissement, tandis que dans la liturgie chrétienne il n'est pas un rite qui ne tende à mettre ou à maintenir l'âme en éveil, en activité, à élever l'intelligence, à l'agrandir, à l'ouvrir aux réalités éternelles, — à condition évidemment que cette liturgie chrétienne elle-même se tienne fidèle aux règles de l'Eglise et se garde de certaines « attractions, » exhibitions ou auditions, qui ne sont pas du tout faites pour parler à l'intelligence ni au cœur d'un chrétien, ni en général au cœur d'un homme droitement équilibré (cf. *Ami* 1905, p. 473-4, parallèle entre la liturgie bouddhique et la liturgie catholique, à propos de souvenirs de voyage de M. Chevrillon sur *Ceylan bouddhique).*

Mais, « automates » et « machines », c'est par un acte de volonté libre qu'est pliée en nous la machine ; la volonté déclenche les mouvements qui doivent nous disposer à la foi ; elle porte et arrête l'esprit à regarder dans les choses de Dieu la face

[1] C'est ce que nous éprouvons tous le besoin de faire, à certains moments. C'est ce que nous disons à nos ouailles, au moins aux ouailles intelligentes et qui sont capables de comprendre cette psychologie, capables au moins de ne s'en pas scandaliser. C'est ce que disait le B. Curé d'Ars à l'incroyant qui se présentait à lui non pas pour se confesser, mais pour discuter : « Mettez-vous à genoux, lui dit le saint curé, et confessez-vous d'abord ; nous discuterons après » : après ? les objections avaient disparu, la foi était rentrée dans l'âme de l'incrédule. C'est ce que dit l'abbé Huvelin à Charles de Foucauld qui se présentait à son confessionnal uniquement pour demander des éclaircissements, croyant bien ne pas croire et ne se mettant pas à genoux : « Mettez-vous à genoux, dit l'abbé, confessez-vous, vous croirez » : un quart d'heure après, Charles de Foucauld était à la Sainte Table *(Ami* 1921, p. 725).

qu'elle veut aimer ; elle lui fait trouver les raisons qui justifieront son parti de croire. Pascal dit expressément que, si la volonté est « un des principaux organes de la créance, » c'est « *non qu'elle forme la créance,* mais parce que les choses sont vraies ou fausses, selon la face par où on les regarde. La volonté qui se plaît à l'une (face) plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les qualités de celle (face) qu'elle n'aime pas à voir ; et ainsi l'esprit, marchant d'une pièce avec la volonté, s'arrête à regarder la face qu'elle aime ; et ainsi il en juge par ce qu'il y voit. »

Et alors, quand l'automate est préparé par l'habitude, et l'esprit par les raisons, alors la voie est frayée aux raisons du cœur, à ces raisons fondées sur des faits (miracles et prophéties) et non sur des principes inventés par les hommes, raisons d'une évidence entière pour le cœur, qui en fait la synthèse, et pour la raison, qu'elles convainquent mieux que nulle démonstration [1].

Alors, enfin, l'homme ayant fait ce qui dépend de lui, Dieu fera le reste : il mettra dans le cœur cette foi qui est un don de Dieu, qui nous élève à « l'ordre de la charité » et nous unit à Lui :

> Le Dieu des chrétiens ne consiste pas en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des éléments : c'est la part des païens et des épicuriens. — Il ne consiste pas seulement en un Dieu qui exerce sa Providence sur la vie et sur les biens des hommes, pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent : c'est la portion des Juifs (Pascal entend évidemment ici parler, non pas de la Révélation authentique de l'Ancien Testament, mais des Juifs du pharisaïsme, pour qui l'idéal messianique lui-même s'était matérialisé et confiné en des espérances terrestres). — Mais le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu des chrétiens, est un Dieu d'amour et de consolation, c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède, c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère, et sa miséricorde infinie ; qui s'unit au fond de leur âme, qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour ; qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même.

Voilà ce que gagne l'homme qui parie, qui se soumet et qui croit. Si le pari n'était qu'une mécanique de la croyance, ou qu'un calcul de probabilités, ou qu'un marché « choquant, cyniquement intéressé, » Pascal n'aurait pas écrit les lignes émouvantes qui le terminent, et qui en éclairent tout le sens :

> Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet Etre infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire ; et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.

[1] L'exégèse pascalienne des prophéties a été étudiée jadis par le P. Lagrange, *Revue Biblique,* oct. 1906, article sur *Pascal et les prophéties messianiques :* — « Pascal, dit le P. L., a entrevu, il a vu, il a proclamé la vraie solution, et les brèves notes qui la contiennent sont peut-être ce qu'il a écrit de plus beau. » Et il cite et commente un certain nombre de « pensées » d'où il suit que pour Pascal toutes les prophéties sont essentiellement relatives à l'avènement d'un ordre spirituel nouveau, celui de la charité ou de la sainteté. Or, cette prédiction a été réalisée par le christianisme, et par le seul christianisme. La preuve ainsi conçue, dit le P. Lagrange, « est vraiment solide, et la seule qui puisse faire impression sur un esprit armé de toutes ces forces de résistance que la culture moderne oppose trop souvent à l'action vivifiante de la foi. »

IV. — L'argument du Pari n'est point, dans son schema essentiel, une nouveauté. Les érudits lui ont cherché des antécédents et n'ont pas eu de peine à en trouver. Pascal a lu la traduction française, donnée par Montaigne, de la *Theologia naturalis* de Raymond de Sebonde (philosophe espagnol, † 1432), qui, mettant en balance ces deux propositions contradictoires, supposées douteuses : « Il y a un Dieu, — Il n'y a point de Dieu, » conclut, d'après sa « règle de nature, » sans exclure les preuves rationnelles, que l'homme est tenu de choisir « la vérité qui lui apporte plus d'utilité, de commodité, de perfection et de dignité, en tant qu'il est homme, par laquelle il peut engendrer en soi du contentement, de la consolation, de l'espérance... » Pascal a lu aussi, plus près de lui, Silhon (secrétaire de Richelieu et l'un des premiers membres de l'Académie française), dont les ouvrages d'apologétique ont commencé à paraître en 1626 ; il a lu encore la *Démonstration de l'immortalité de l'âme* publiée en 1637 par le jésuite Antoine Sirmond († 1643) : chez l'un et l'autre, il a pu trouver la carcasse de l'argument du pari. L'érudit espagnol qui a cherché des précurseurs à Dante dans la littérature musulmane espagnole des XIe et XIIe siècles, en a découvert aussi au Pari chez Ali, chez Abulala, chez Algazel le grand apologiste de l'Islam († 1111) (cf. *Ami* 1921, p. 248-9). D'autres l'ont retrouvé chez Arnobe (rhéteur du commencement du IVe siècle, converti sur le tard, maître de Lactance, et auteur de *Libri VII adversus Gentes).* On a lu plus haut enfin la phrase du *Phédon* où M. Calvet retrouve une façon d'argument du Pari (« en propres termes, » dit-il, ce qui n'est pas exempt d'exagération).

Le Pari est un de ces procédés de bon sens qui sont sans doute aussi anciens que le bon sens lui-même, c.-à-d. que l'humanité. Les prédicateurs y recourent, sous une forme d'ailleurs où Pascal ne se reconnaîtrait guère ; et dans la vie courante il n'est pas rare de l'entendre employer à propos de choses qui n'ont aucun rapport avec la religion et le salut. Notre bon roi Henri IV n'eut pas besoin des Arabes, ni non plus de la littérature apologétique, qui ne devait pas lui être très familière, pour formuler à sa manière un argument du Pari, le jour où ses théologiens calvinistes durent confesser qu'il n'était pas impossible de faire son salut dans l'Eglise : — « Alors, fit-il, je me fais catholique puisqu'il est hors de toute controverse que je puis trouver le salut dans leur Eglise, tandis que dans la vôtre c'est controversé, et nié par une partie considérable des chrétiens. »

Mais tout cela n'empêche que chez Pascal l'argument a pris un relief étonnant, absolument inédit, relief philosophique, relief scientifique aussi : c'est lui qui est l'inventeur du calcul des probabilités, auquel l'argument fait un appel très poussé ; c'est lui aussi qui s'est beaucoup préoccupé de définir, précisément à propos des jeux de hasard, et précisément en ces années 1654 à 1657 (dates approximatives de l'argument), les règles des partis. Désor-

mais, quand on cite l'argument du Pari, c'est toujours de Pascal que l'on entend parler. L'argument est bien la propriété de Pascal, de même que sont la propriété de La Fontaine les *Fables* (et non de Bidpai, ou de Phèdre, ou d'Astemio), et de Molière ses comédies, et de Bossuet ses sermons, en dépit des multiples citations qui y sont faites de Tertullien ou de « l'incomparable S. Augustin, » — de même que bien authentiquement ignatienne est la formule de l'obéissance *perinde ac cadaver*, encore qu'on l'ait retrouvée (de même que Dante et Pascal) dans la littérature musulmane du moyen âge, et, plus anciennement encore, chez S. Jean Climaque († 606), le moine auteur de l'*Echelle du Paradis :* formule de bon sens, elle aussi (comme le Pari), qui a dû se présenter d'elle-même aux grands théoriciens de l'obéissance, mais qui nulle part n'a pris un relief aussi vigoureux, aussi conquérant que dans le cadre de l'ascèse ignatienne et qui pour cela est bien authentiquement de S. Ignace.

V. — Le Pari n'est qu'un fragment, une ébauche, comme tout ce qui nous est resté de l'*Apologie* que projetait Pascal. Quelle devait être, dans cette Apologie, la place du Pari ? De l'Apologie nous savons le dessein général, que Pascal a exposé devant quelques amis (vers 1658) ; mais le plan lui-même nous en restera toujours inconnu. A-t-il été connu, dans toutes ses précisions, de Pascal lui-même ? C'est peu probable : il disait, à cette date de 1658, « qu'il lui fallait dix ans de santé pour l'achever ; » or, il n'avait plus que quatre années à vivre, dont deux ne furent qu'une longue et terrible agonie. Et n'est-ce pas à lui-même qu'il songeait en écrivant la pensée souvent citée : — « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première » ?

Il avait conçu le dessein de son *Apologie* probablement dès 1652, année où, sa santé toujours déplorable l'ayant contraint à interrompre ses travaux scientifiques, il se répandit davantage dans le monde et fit un voyage en Poitou en compagnie du chevalier de Méré, qui se croyait des capacités en mathématiques et qui est resté célèbre surtout comme théoricien de « l'honnête homme » au sens de ce temps-là, d'ailleurs assez mécréant. Son beau-frère Etienne Périer nous dit nettement qu'il avait son *Apologie* en tête avant l'âge de trente ans : or, en 1652, il avait juste vingt-neuf ans ; et nous avons encore là-dessus le témoignage de Bridieu, archidiacre de Beauvais : « M. Pascal a fait des fragments contre huit esprits forts du Poitou qui ne croyaient point en Dieu : il les veut convaincre par des raisons morales et naturelles. »

Puis, ce que l'on a appelé sa seconde conversion (23 nov. 1654) le jette dans les bras de Port-Royal. Port-Royal le fourvoie dans la lutte contre les Jésuites ; il écrit ses *Provinciales* (la I^re^ est du 23 janvier 1656 ; les deux dernières, XVII^e^ et XVIII^e^, des 23 janv. et 24 mars 1657).

En 1657, après le miracle de la Sainte Epine, il décide de se donner tout entier à son *Apologie ;* il y veut combattre tous ceux qui attaquent la *vérité* ou la *sainteté* de la religion, c.-à-d. non seulement les athées, les infidèles, les hérétiques, qui refusent de soumettre leur raison aux vérités de la foi, mais encore les chrétiens, les catholiques qui ne vivent pas selon la pureté des maximes de l'Evangile. Toute cette année 1657 est consacrée à une étude acharnée : de la Bible d'abord, qu'il sait toute par cœur ; de l'*Augustinus*, et de S. Augustin, qu'il veut seulement adoucir en lui ôtant son air de dureté (nous dit Nicole) ; d'Epictète, de Montaigne, de Charron, de Grotius, de Raymond de Sebonde, du dominicain Ramon Marti (auteur, en 1278, d'un *Pugio fidei* en trois livres), etc...

Mais, à peine en possession de son dessein, vers 1658, le voilà qui tombe malade, plus que jamais ; ses forces vont toujours en déclinant ; et malgré l'amélioration momentanée que lui procure au printemps de 1660 le retour par voie d'eau dans son pays natal, ses incommodités sont devenues telles, que « le plus grand soin et la principale occupation de ceux qui étaient auprès de lui, nous dit Etienne Périer, était de le détourner d'écrire et même de parler de tout ce qui demandait quelque contention d'esprit, et de ne l'entretenir que de choses indifférentes et incapables de le fatiguer. » Néanmoins, quand il lui venait quelques idées, « il aimait mieux en mettre quelque chose par écrit pour ne les pas oublier ; et pour cela il prenait le premier morceau de papier qu'il trouvait sous sa main, sur lequel il mettait sa pensée en peu de mots et fort souvent même seulement à demi mot, car, il ne l'écrivait que pour lui. » Il lui arriva même, en promenade, d'écrire sur ses ongles.

Or, ce sont ces griffonnages, ces fragments que Pascal aurait jetés au feu s'il avait prévu l'usage qu'on en ferait, ce sont ces fragments qui, réunis ensuite et recopiés et publiés avec arrangement par Port-Royal en 1670, puis édités de nos jours avec la plus religieuse fidélité, dans la confusion même où ils nous sont parvenus, sans ordre apparent, sans unité systématique, sous la forme et dans l'écriture tourmentées où nous les livre le manuscrit, tels, enfin, qu'on les croirait jaillissant de l'âme toujours vivante de Pascal, — ce sont ces fragments qui, nous dit M. J. Chevalier, « constituent sans doute l'œuvre la plus prodigieuse du génie français. »

Le Pari a-t-il été écrit en ces années 1658 et suivantes, ou bien faut-il le faire remonter, comme le veut Boutroux, à 1654, à octobre 1654, date où Pascal menait une discussion très ardente sur le calcul des probabilités avec Méré, Huyghens et Fermat ? Méré ne pensait faire œuvre que de mathématicien ; Pascal, tout en le suivant sur ce terrain, suivait aussi sa pente de moraliste, et en serait arrivé à trouver dans ce calcul une ressource contre le libertin et l'impie : d'où l'argument du Pari.

Question de date qui serait assez oiseuse, si l'on n'avait essayé d'y voir un indice que le Pari ne

devait pas faire partie de la future Apologie : Pascal se serait intéressé un moment à ce jeu d'esprit, aurait peut-être tenté de s'en faire une arme contre certains athées, mais sans y attacher plus d'importance qu'il n'en a... Pascal certainement attachait de l'importance à son argument : le développement qu'il lui a donné, le tour si pressant de son éloquence, certaines formules qu'on a pu lire plus haut, la formule finale surtout : « Sachez que ce discours est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, » — tout cela indique que Pascal certainement n'aurait pas jeté son Pari au rebut.

En aurait-il fait une Apologie spéciale, distincte et séparée de l'Apologie proprement dite ? C'est possible ; et c'est peut-être ce qu'ont voulu marquer les premiers éditeurs, MM. de Port-Royal : — « Presque tout ce qui est contenu dans ce chapitre (du Pari), disent-ils, ne regarde que *certaines sortes de personnes* qui n'estant pas convaincues des preuves de la Religion, et encore moins des raisons des athées, demeurent en état de suspension entre la foy et l'infidélité. L'autheur prétend seulement leur montrer par leurs propres principes et par les simples lumières de la raison, qu'ils doivent juger qu'il leur est avantageux de croire et que ce serait le party qu'ils doivent prendre, si ce choix dépendoit de leur volonté. D'où il s'ensuit qu'au moins en attendant qu'ils aient trouvé la lumière nécessaire pour se convaincre de la vérité, ils doivent faire tout ce qui les y peut disposer et se dégager de tous les empeschemens qui les détournent de cette foy qui sont principalement les passions et les vains amusemens. »

Que si le Pari, dans la pensée de Pascal, était destiné à s'incorporer à la grande Apologie, où Pascal lui aurait-il fait place ? En tête, ou en queue ?

Plusieurs (avec Brunetière) le placent en queue : le Pari serait un dernier atout, tenu par Pascal en réserve pour le cas où l'argument des prophéties et des miracles aurait échoué. — Mais ceci est en contradiction formelle avec Pascal lui-même, avec la conviction absolue où Pascal était de la certitude et de l'inéluctabilité des preuves de la religion. Il prétendait, nous disent ses éditeurs de Port-Royal, prouver que « la religion chrétienne a autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. » — « Je ne veux, a-t-il écrit encore, que mettre ici en évidence tous les fondements de cette religion chrétienne qui sont *indubitables.* » Et voyez comment il fait parler la Sagesse divine :

> ...Je n'entends pas, dit-Elle, que vous soumettiez votre créance à moi sans raison, et ne prétends pas vous assujettir avec tyrannie... J'entends vous faire voir clairement, par des preuves convaincantes, des marques divines en moi, qui vous convainquent de ce que je suis et m'attirent autorité par des merveilles et des preuves *que vous ne puissiez refuser...*

Reste à voir dans le Pari « un point de départ, une préparation » à l'Apologie proprement dite (ainsi Sainte-Beuve, Strowski, Brunschvicg, J. Chevalier). Dieu, dit Pascal (Fragments d'une Conférence à Port-Royal), Dieu « a donné des marques de soi visibles à ceux qui le cherchent, et *non à ceux qui ne le cherchent pas.* ...Voulant paraître à découvert à ceux qui le cherchent de tout leur cœur, et caché à ceux qui le fuient de tout leur cœur... Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » — C'est pourquoi, avant que d'entrer dans les preuves de la religion, il faut absolument déterminer l'homme à chercher, lui représenter l'injustice de son indifférence sur un sujet où il y va de lui-même et de son tout ; l'amener à reconnaître « qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur parce qu'ils ne le connaissent pas. » Il ne s'agit pas de s'amuser ou de passer une heure ; il faut « prendre parti, » il faut faire acte de volonté. Alors, mais alors seulement, quand la volonté sera bonne, les preuves de la religion apparaîtront ce qu'elles sont, c.-à-d. convaincantes.

C'est ce branle de la volonté qu'il faut obtenir. Il faut décider l'homme à faire le pas. Or, c'est à quoi, dans l'esprit de Pascal, devait servir l'argument du Pari.

Pour aujourd'hui, nous arrêtons ici ces notes sur Pascal[1].

VI. — Notre Causerie de janvier, p. 40-44, étudiait, d'après un travail de M. Emile Mâle paru dans *Revue de Paris*, les Saints dans l'art du XII^e siècle : heureux siècle, où la piété populaire inspira si magnifiquement nos premiers artistes ! Ce travail lui-même n'était qu'un chapitre, un avant-goût du grand ouvrage que M. Mâle vient de publier : **L'Art religieux du XII^e siècle en France**, *Etude sur les origines de l'iconographie du moyen âge* (in-4° carré de IV-460 p., 253 gravures, 50 f., Paris, Colin).

Avec ce volume s'achève la trilogie inaugurée par M. Mâle il y a plus de vingt ans (cf. *Ami* 1902, p. 468) à la gloire de notre iconographie médiévale et de ses sources d'inspiration. Elle s'achève, on pourrait plus justement dire qu'elle s'ouvre, et sur les catalogues futurs elle en apparaîtra comme l'ou-

[1] Editions à consulter des *Pensées :* d'abord, les *Grands Ecrivains de la France*, où les *Œuvres* de Pascal ont été publiées (sous la direction de Brunschvicg) en 13 vol. in-8, à 20 f. l'un ; les *Pensées* remplissent les tomes XI, XII et XIII, Paris, Hachette. Brunschvicg (israélite, mais qui s'efforce à n'être qu'érudit) a donné aussi une utile édition classique des *Pensées et Opuscules*, in-16, 8 f. — Ernest Havet a donné des *Pensées* deux éditions (l'une en 2 vol. in-8, l'autre en 1 vol. in-16), où nous n'avons rien à prendre. — La meilleure édition classique est celle de Margival (agrégé de l'Université), in-16 de LX-420 p., cartonné 7 f., de Gigord ; du même auteur, édition à part des *Opuscules philosophiques*, 1 f. 80 ; autre édition des *Pensées*, par M. Vialard, docteur en théol. et en droit can., 6 f. 50, de Gigord. — Une édition qui n'est pas destinée à l'usage scolaire, mais qui, par l'ampleur donnée aux questions pascaliennes, constitue un vrai Traité d'apologétique et s'est imposée, dès son apparition (1896), à l'attention universelle, c'est celle de Mgr Guthlin, in-12 de CXCV-500 p., 8 f., Lethielleux. — Une petite édition de poche a paru il y a deux ans : *Pensées choisies*, introd. par M. Cretté, magistrat, in-24 de XIII-92 p., 1 f., Téqui (*Ami* 1921, *couv.*, p. 228).

verture, puisque les deux autres volumes sont consacrés, l'un à l'iconographie du XIIIe siècle, l'autre à l'iconographie de la fin du moyen âge (XIVe et XVe siècles). M. Mâle a commencé par le XIIIe siècle, il s'est senti entraîné vers le XIIIe siècle d'abord, parce que tout y est ordre et lumière. Et il dit aujourd'hui que, s'il avait voulu, il y a vingt-cinq ans, remonter plus haut, s'aventurer dans les ténèbres des origines, infailliblement il se serait égaré.

On croyait alors, en effet, que l'art chrétien était né à Rome, et à peine commençait-on à entrevoir le rôle de l'Orient. Mais, peu à peu, la connaissance plus approfondie de l'art byzantin, l'étude des plus anciens manuscrits illustrés, l'analyse des ivoires des premiers siècles, l'exploration de l'Egypte chrétienne, la découverte des fresques de la Cappadoce nous ont fait voir dans l'art chrétien la double création du génie grec et de l'imagination syrienne. L'iconographie chrétienne nous est arrivée d'Orient toute faite. Ce ne sont pas nos artistes qui, méditant sur le texte sacré, ont conçu les scènes de l'Evangile : ils les ont reçues d'un monde lointain, et c'est en Egypte, en Syrie, en Cappadoce, qu'il faut chercher les modèles dont nous n'avons souvent dans nos églises que la copie. Un exemple que l'on nous excusera de citer, parce qu'il est de notre pays lingon, c'est, dans l'église de Vignory (Hte-Marne), consacrée en 1058, le chapiteau où deux gazelles se font pendant des deux côtés d'une tige fleuronnée : un demi-cercle à festons s'élève au-dessus de leurs têtes et les enveloppe d'une sorte d'élégante auréole : or, un tissu d'inspiration sassanide (dynastie qui a régné quatre siècles en Perse, de 226 à la conquête arabe en 652), découvert il y a quelques années en Egypte, à Antinoé, nous montre une auréole semblable au-dessus de deux gazelles affrontées.

Est-il rien de plus intéressant, demande M. Mâle, que de voir reparaître aux confins de la Champagne un motif créé sur les plateaux de l'Iran et copié dans la vallée du Nil ? Aucun art ne fait mieux sentir que l'art roman l'étroite union de l'Orient et de l'Occident, la fraternité des deux moitiés du monde (p. 349).

Oui, union et fraternité quand même, en dépit de tous les schismes qui venaient troubler périodiquement la paix des deux Eglises, mais qui n'étaient que temporaires et laissaient subsister intacte la foi au dogme de l'unité de l'Eglise, jusqu'au jour où Cérulaire consomma définitivement (en 1054) le schisme de l'Eglise grecque. Et, même après Cérulaire, que d'essais encore de réunion tout le long du moyen âge, jusqu'à la conquête turque du XVe siècle ! On est heureux de retrouver dans l'art du haut moyen âge un témoignage si touchant, si éloquent, de ces bonnes et fécondes relations entre Orient et Occident. Voir déjà, pour ce qui est de l'influence byzantine, ce que nous avons dit à propos du superbe ouvrage de Louis Bréhier, *L'Art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours : Ami* 1919, p. 1097-9.

C'est par les manuscrits enluminés que s'était perpétuée d'abord et longtemps cette antique iconographie. Puis, un jour vint où la sculpture s'en empara et y fit entrer une vie nouvelle. C'est sur ces débuts de notre sculpture que s'ouvre le livre de M. Mâle.

La sculpture monumentale est née, selon toutes les vraisemblances, vers la fin du XIe siècle, dans le Sud-Ouest de la France. A qui faut-il faire honneur de cette renaissance ? Très probablement aux moines de Cluny. S'ils n'en sont pas les auteurs, en tous cas ils en ont été les plus ardents propagateurs, voir les seuls propagateurs connus. C'est à Moissac et à la Daurade de Toulouse que, jusqu'à plus ample informé, nous surprenons les origines du grand art : or, c'étaient deux prieurés de Cluny. Nous retrouvons ensuite l'art de Moissac à Beaulieu, à Carennac, à Souillac, trois prieurés de Cluny. La plus magnifique façade sculptée du Midi est celle de St-Gilles, qui releva de Cluny dès le XIe siècle. Le plus ancien centre artistique du haut Languedoc est St-Pons-de-Thomières, un des premiers monastères méridionaux qui aient été affiliés à Cluny. En Auvergne, les plus beaux chapiteaux historiés sont ceux de Mozat : or, Mozat fut rattaché à Cluny dès 1095. Vézelay, Charlieu, Nantua, Vizille, Souvigny, St-Sauveur de Nevers, St-Benoît-sur-Loire : autant de monastères clunisiens. Sans cesse, dans ce livre, réapparaît « ce nom magnifique et mélancolique de Cluny, qui n'évoque plus que des ruines, mais qui semble avoir gardé la majesté des grandes ruines romaines. » Et, rappelant le zèle déployé pour la propagation du nouvel art par les deux grands abbés de Cluny de ce temps-là, S. Hugues (abbé en 1049, † 1109, le bras droit, en France, de S. Grégoire VII) et Pierre le Vénérable († 1156) :

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces grands hommes ! s'écrie M. Mâle. Ils crurent à la vertu de l'art... L'amour de l'art est une des grandeurs de Cluny, qui en eut tant... Qui pourrait dire combien d'âmes ont été émues, soutenues, consolées, au cours des siècles, par ces bas-reliefs, ces chapiteaux, où il y a tant de foi et tant d'espérance ? Je l'ai senti vivement moi-même en déchiffrant ces vieux récits sur la pierre, dans la lumière des cloîtres ou dans le demi-jour des églises romanes.

On sent que les évêques n'ont fait que suivre l'exemple de Cluny. Si les cathédrales d'Autun, d'Arles, de Cahors, d'Angoulême, furent décorées aussi magnifiquement que des églises monastiques, c'est qu'elles s'élevaient dans des régions où les prieurés clunisiens avaient déjà fait pénétrer la sculpture [1]. L'art du XIIe siècle est surtout un art

[1] Dans la France du Nord, c'est à l'abbaye de St-Denis qu'apparaît pour la première fois, au temps de Suger (élu abbé en 1122, † 1152), la sculpture monumentale ; et c'est de là qu'elle rayonne, à partir de 1145 (consécration solennelle du chœur de St-Denis en 1144), sur la France et sur l'Europe : les portails de Chartres, d'Etampes, de Provins, du Mans, d'Angers (pour ne citer que les plus connus), ordonnent leurs statues et leurs bas-reliefs d'après le modèle donné par les sculpteurs de Suger. Les vitraux de St-Denis, eux aussi, ont été imités en France et en Angleterre : la belle école de peinture sur verre du XIIe siècle mériterait de s'appeler « l'école de St-Denis. » — St-Denis ne relevait pas de Cluny ; mais précisément Suger appela les sculpteurs méridionaux qui venaient de décorer les prieurés clunisiens de Moissac, Beaulieu, Souillac, Carennac.

monastique. Les artistes n'étaient pas tous des moines ; mais presque toujours c'étaient des moines qui leur dictaient leurs sujets. Les moines conservaient dans leurs bibliothèques, riches en manuscrits enluminés, tous les trésors de l'ancien art chrétien. C'est aux miniatures de leurs livres qu'ils demandaient des modèles quand ils voulaient décorer leurs églises. La miniature a joué alors un rôle décisif : elle explique, à la fois, l'aspect tourmenté de notre sculpture naissante et son caractère profondément traditionnel. On verra, dans le livre de M. Mâle, tout ce que nos artistes ont reçu du passé par l'intermédiaire de la miniature.

Mais on y verra aussi tout ce qu'ils ont créé, car ils n'ont pas tardé à être autre chose que de simples copistes. Le fond reste oriental, mais se modifie par des retouches, s'enrichit de créations nouvelles, inspirées de la doctrine, de la lutte contre les hérésies, de la liturgie, du drame liturgique, du culte des Saints, des pèlerinages (les pèlerinages, grands inspirateurs d'épopées, comme l'a montré M. Bédier, grands propagateurs aussi de notre sculpture naissante, sur les routes d'Italie et d'Espagne). Dès qu'il apparaît, l'art du moyen âge se montre façonné par la pensée. C'est à ce travail de la pensée sur l'art, c'est aux « sources de l'inspiration » de l'iconographie médiévale que M. Mâle s'applique dans ce volume, comme il l'avait fait dans les deux précédents, avec quelle science, quel goût, quelle ferveur artistique et chrétienne, nos lecteurs en ont eu un spécimen par ce qui en a été dit ici en janvier. Son livre est un hymne à l'art chrétien, à la sculpture monumentale, dont la création fut « une merveille, » à la France, qui fut, au XII^e^ siècle comme au XIII^e^, la grande initiatrice, à la France surtout du XII^e^ siècle, où toute l'iconographie du XIII^e^ est en germe :

« Les idées qu'expriment les magnifiques façades du XIII^e^ siècle apparaissent presque toutes au XII^e^. Les artistes du XIII^e^ siècle eurent surtout à choisir et à ordonner. Le XIII^e^ siècle a tout agrandi et tout embelli ; il a porté la forme et la pensée à leur point de perfection ; mais il serait injuste d'oublier ce qu'il doit à ce XII^e^ siècle, qui a tant créé, et qui mérite lui aussi le nom de grand. »

VII. — Dans la Collection Art et Esthétique (vol. in-8 écu à 10 f., Alcan) :

1° **Memlinc**, par G. Huysman, 153 p., 16 photogravures hors texte : une perle. De la vie même de Memlinc on sait très peu de chose : il a été élève, à Bruges, de Roger van der Weyden (lui-même élève de Jean van Eyck). C'est à Bruges ensuite qu'il a travaillé, et avec succès, puisqu'en 1480 il est parmi les 247 Brugeois les plus riches, les plus « imposés. » C'est à Bruges enfin qu'il est mort, en 1494. Il avait dû naître vers 1430-1435, mais où ? Des Allemands, il y a une trentaine d'années, ont voulu le faire naître à Mömling près Mayence (d'où la graphie de son nom, Memling ; mais c'est une graphie purement germanique : tous les documents du XV^e^ siècle écrivent Memlinc). D'autres le font naître en Hollande septentrionale, à Memelinc (ou Medemblink) près Alkmaar. A-t-il connu d'autres horizons que ceux de Bruges ? Les artistes de ce temps voyageaient beaucoup : a-t-il fait, comme eux, son tour de France et d'Espagne ? a-t-il accompagné Roger van der Weyden, de Florence à Venise, en 1450 ? Il a vu, dans sa jeunesse, Cologne : hors de là, nous ne savons rien. — Mais, si sa vie est pour nous un livre fermé, son œuvre subsiste, éclatante, une des plus populaires qui soient, chère non pas au goût des esthètes seulement, mais à toutes les âmes chrétiennes, la plus suave, la plus pénétrée de piété et de poésie aussi douce que profonde. La postérité n'a cessé et ne cessera d'aller en pèlerinage à Bruges, méditer, au Musée Communal, devant le Triptyque de S. Christophe, et à l'Hôpital St-Jean, devant le Mariage mystique de Sainte Catherine et les six tableaux qui nous redisent la vie et le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. Les photogravures qui reproduisent ici les plus célèbres de ces tableaux, sont de toute beauté ;

2° **Hogarth**, par André Blum, 152 p., 16 planches hors texte. Hogarth, né à Londres en 1697, † 1764, n'a pas la popularité de Memlinc ; il est un des grands noms pourtant de l'histoire de la peinture. On admire en lui le fondateur de la peinture anglaise du XVIII^e^ siècle, le créateur d'un art nouveau, épris de la nature, de la vérité, affranchi des conventions. Ses portraits, dont nombre de spécimens nous sont offerts ici, ont un don de vie extraordinaire. Et il y a aussi ses caricatures : il avait le tempérament combatif, le goût de la polémique, et il ne s'est pas privé de flétrir les vices d'une société corrompue, non sans humour. M. Blum commente avec une érudition pittoresque cette œuvre satirique d'Hogarth ; et c'est une intéressante page de l'histoire des mœurs anglaises au XVIII^e^ siècle qu'il nous offre là ;

3° **L'Ancien Art Bulgare**, par Bogdan Filow, prof. à l'Université de Sofia, 102 p., 16 planches. Livre fort curieux. Des Bulgares on célèbre volontiers les aptitudes guerrières, les ambitions conquérantes ; ils ont été longtemps, à côté de l'Empire byzantin, la seule grande puissance de la péninsule des Balkans, et l'éclat de leurs faits d'armes a éclipsé, aux yeux des étrangers, leur développement artistique. Ils ont eu un art cependant, et très original, qui a subi l'influence de Byzance, mais qui ne venait pas de Byzance, et qui était si vigoureux et si foncièrement sain, que, même sous la domination turque, il a continué à fleurir. Ce n'est qu'en 679 qu'ils ont franchi le Danube pour s'installer en territoire byzantin, dans la Dobroudja actuelle, et fonder l'Empire bulgare sur la conquête de tout le pays entre Danube et Balkans. Mais déjà avec eux ils apportaient un art bulgare, un art autonome, dont quelques vestiges subsistent (ruines d'Aboba-Pliska, au nord du Caucase ; bas-relief de Madara, non loin d'Aboba ; vases somptuaires en or, découverts en Hongrie en 1799 et qui font partie du trésor dit « Trésor d'Attila »). C'est de cet art que M. Filow, avec autant de science que de piété patriotique, nous dit à grands traits le développement (architecture, peinture, arts appliqués) tout le long du moyen âge, jusqu'à la conquête turque.

Dans la Collection Les Maitres de la Musique (vol. in-8 écu de 200 p. environ, à 7 f. 50, Alcan), deux nouveautés :

1° **Massenet**, par René Brancour. Massenet, † 1912, fut un des noms retentissants de la musique française dans le dernier tiers du XIX^e^ siècle. Trop retentissant, car sa musique est malsaine, sans rien de grand ni d'élevant. Musique amollissante, alanguissante (cf. *Ami* 1913, p. 552-3), comme l'ont reconnu les critiques même les plus laïques, et comme vient de le dire à son tour M. R. Brancour, l'un de nos bons critiques d'art musical (compositeur lui-même et auteur de remarquables monographies, tout récemment d'une monumentale *Histoire des instruments de musique*) :

« Le charme principal de la musique de Massenet réside en sa mélodie... Mélodie la plupart du temps troublante, ou plutôt énervante — dans les deux sens, réel et abusif, du mot, — subtile et tourmentée... La puissance n'est pas de son domaine et laisse aisément place à la vulgarité... Il est pénible, en écoutant les

accents émouvants proférés par Werther, de trébucher soudain sur une phrase trivialement dégingandée... ; de telles surprises ne sont pas rares pour qui chemine à travers l'œuvre de Massenet. De là pour l'auditeur une impression analogue à celle qu'éprouverait, par exemple, un lecteur de Lamartine ou de Musset qui rencontrerait, insérées entre deux pages des *Harmonies* ou de la *Confession d'un enfant du siècle,* une portion du bredouillement lyrique de M. Paul Claudel ou une des confections littéraires de M. Marcel Prévost. (Evidemment j'exagère un peu et tout de même Massenet ne descend jamais à de tels niveaux)... » ;

2° **Verdi,** par Arnaldo Bonaventura : un nom très retentissant aussi, le plus retentissant de la musique dramatique italienne au XIXe siècle († 1901). Il a dû pour une bonne part sa popularité à l'anagramme formé par les cinq lettres de son nom, que jadis, avant l'unité italienne, entre 1848 et 1859, on écrivait sur les murs des villes d'Italie, précédé de la lettre W et avec des points d'interpunction entre ses lettres, pour signifier W. V. E. R. D. I. *Viva Vittorio Emmanuele Re D'Italia,* sans que la police autrichienne eût à redire. Ce fut un fougueux révolutionnaire : on l'a appelé « *le Maître de la révolution italienne.* » Et un fécond dramaturge : il écrivit une trentaine d'opéras. Il écrivit aussi de la musique pour églises, mais qui n'avait rien de religieux. Le seul témoignage que nous ayons sur sa mort, c'est celui d'une dame qui lui était fort dévouée, et qui veilla à son chevet les cinq jours de sa dernière maladie (hémiplégie) (il avait quatre-vingt-sept ans). Il avait entièrement perdu connaissance. Un seul instant, nous dit-elle, il parut comprendre son état : ce fut lorsque Mgr Catena lui offrit la main : « Le grand mourant la lui serra, le regarda en souriant, puis ferma ses beaux yeux pour ne plus les rouvrir ici-bas. Mgr Catena croit que cet intelligent sourire aura suffi pour sauver cette grande âme. » Personne assurément n'a le droit de croire le contraire. Au chevet de Cavour aussi, on s'est contenté d'un serrement de main (cf. *Ami* 1923, p. 185); mais dans le cas Cavour il y avait cette circonstance très aggravante que le malade était en pleine connaissance et avait même escompté la mentalité trop coulante, et censurée à Rome ensuite, du religieux qui le visita, tandis que Verdi, frappé subitement d'hémiplégie, était sans connaissance. Mais, tout de même, il ne faut souhaiter à personne que l'on en soit réduit, sur ses derniers instants, à une espérance aussi vaguement fondée (cf. *Ami* 1911, p. 841).

Dans la collection des MEMORANDA (Paris, Laurens) : **Le Musée historique des tissus de Lyon,** par H. d'Hennezel, in-8 de 64 pages, dont 44 sont toutes en illustrations, sur papier couché, 3 f. Lyon, depuis plus de trois siècles, est au premier rang pour l'industrie de la soie; et la collection de tissus anciens et modernes de son *Musée historique* passe pour la plus complète du monde. C'est toute l'histoire du tissu décoré qui s'y déroule : arts textiles de Byzance, du vaste Empire musulman, de l'Italie du XVe siècle, de la France des Bourbons et de Napoléon ; tissus d'Extrême-Orient enfin et une collection de dentelles de presque tous les types connus : voilà de quoi ravir non moins qu'instruire artistes et dentellières ; — **Le Musée d'Orléans,** par Paul Vitry, Conservateur au Musée du Louvre : un de nos riches Musées de province (42 pages toutes en illustrations).

Bréviaire d'esthétique, par Benedetto Croce, trad. de G. Bourgin (in-12 de XVI-184 p., 5 f., Payot). B. Croce est un des grands noms de la philosophie italienne d'aujourd'hui. Il est positiviste. Il a été ministre de l'Instruction publique dans le dernier cabinet Giolitti. Son œuvre est immense ; quelques volumes seulement ont été traduits en français *(Vico ; Essai sur Hegel,* etc.). Son *Bréviaire d'esthétique* est le fruit de 4 conférences données en 1912 pour l'inauguration de l'Université de Houston au Texas et publiées d'abord en anglais, puis traduites en diverses langues. Vues très discutables, mais qui, provoquant la discussion, sont fécondes. Pour lui, l'art est essentiellement et uniquement « intuition, » intuition pure, non pas intuition intellectuelle à la Schelling, non pas logique à la Hegel, non pas jugement comme dans la réflexion historique, mais intuition absolument dégagée du concept et du jugement, — œuvre de *sentiment* seulement : — « Ce qui donne de la cohérence et de l'unité à l'intuition, c'est le sentiment... ; c'est seulement du sentiment et au-dessous de lui qu'elle peut surgir ; ce n'est pas l'idée, c'est le sentiment qui confère à l'art la légèreté aérienne du symbole : une aspiration renfermée dans le cercle d'une représentation, voilà l'art ; et dans l'art, l'aspiration n'existe que par la représentation, la représentation par l'aspiration... » (p. 9, 35, 163, etc.). L'art n'a en conséquence rien à voir avec l'utilité, ni avec la morale : « Une image esthétique traduira un acte moralement louable ou blâmable ; mais l'image elle-même, en tant qu'image, n'est moralement ni louable, ni blâmable ; » etc. Sur ce qu'est l'art dans la philosophie chrétienne, voir ce que nous avons dit du livre de M. Maritain, *Art et Scolastique, Ami* 1921, p. 154-6.

VIII. — Paris va ériger une basilique en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc. L'emplacement choisi est l'église actuelle de St-Denys de la Chapelle (à peu de distance au Nord-Est de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre). Pourquoi ce choix ? C'est ce qu'explique, en un docte article de la *Revue des Deux Mondes* (15 avril), M. Gailly de Taurines.

Cette église a vu prier la Sainte. Elle avait été brûlée par les Anglais trois quarts de siècle auparavant (en 1358), mais il en restait le chœur (qui subsiste encore aujourd'hui). Bien avant le passage de la Sainte de la patrie, ce lieu était consacré par une autre tradition, presque millénaire alors déjà : c'est là en effet, dans une « villa » ou ferme située à mi-chemin entre Lutèce et St-Denis, que sainte Geneviève avait coutume de s'arrêter avec ses compagnes lorsqu'elles se rendaient en pèlerinage au tombeau de S. Denys. Elles arrivaient ici le samedi soir, dit la tradition, y passaient la nuit, et repartaient le dimanche matin entendre la messe dans l'oratoire élevé sur le tombeau du premier évêque de Paris. Après la mort de Geneviève, une chapelle s'érigea en son honneur en ce lieu ; et autour de la chapelle se groupa, parmi les blés et les vignes, un village, qui garda le nom de La Chapelle et auquel sa situation même valait une réelle importance. C'est en effet dans la plaine qui le séparait de St-Denis que se tenait, chaque année au mois de juin, la foire fameuse du Landit, le marché aux parchemins cher à l'Université.

C'est là, au village de La Chapelle, qu'arriva Jeanne, le soir du 7 septembre 1429, pour commander l'assaut le lendemain.

Elle aurait dû y arriver six semaines plus tôt. Ses voix, au lendemain du Sacre (18 juillet 1429), lui ordonnaient une marche foudroyante sur Paris. Mais, alors comme tout le long de sa brève carrière ensuite, elle se heurta à l'incompréhensible inertie du roi et à la suffisance ou à la jalousie des conseillers royaux. Enfin, après les fêtes de l'Assomption, elle quitte Compiègne, où le roi se disposait

à octroyer au duc de Bourgogne son ennemi la convention absolument insensée qui sera signée le 28 août ; et, seule, le roi prenant ses quartiers à Senlis, elle vient recevoir la soumission de la ville de St-Denis le 26 août.

Elle s'y loge et répartit son armée dans les villages environnants, sur un front face à Paris, de Montmartre à Aubervilliers.

Dès lors, ce sont, entre ses gens et les Anglo-Bourguignons, de quotidiennes escarmouches, « tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, dit un témoin (Perceval de Cagny), parfois au moulin à vent entre la porte St-Denys et le village de La Chapelle. »

Au bruit de ces combats, Paris était tout tremblant. Des bruits fantastiques circulaient ; les Anglais et leurs partisans prêtaient au roi Charles la résolution de faire passer la charrue sur Paris !

Jeanne cependant profitait de ces escarmouches pour « considérer la situation de la ville, dit Perceval, et par quel endroit il lui semblerait plus convenable de donner un assaut. » A l'Est, c'étaient les portes St-Antoine et du Temple ; mais la Bastille était là, qui les protégeait de sa puissante masse, flanquée de ses huit tours. Au centre, c'était la porte St-Denys, la plus importante peut-être de Paris par sa situation, sur l'antique voie romaine par où Lutèce communiquait avec la Gaule Belgique, la principale entrée de Paris. Mais Jeanne savait que c'était là que les chefs ennemis avaient accumulé leurs plus puissants moyens de défense : canons géants qui tiraient à plus de 350 toises, *boulevards* (ouvrages de terre soutenus de fascines et garnis de pieux en avant des portes), barrières intérieures et extérieures, etc... Restait, à l'Ouest, la porte St-Honoré, qui donnait issue à la rue du même nom et s'ouvrait à l'extérieur sur un carrefour de chemins conduisant l'un vers le hameau du Roule et le village de Chaillot, l'autre vers la ville d'Argenteuil (celui-ci, antique voie dont un dernier vestige nous est offert par notre rue actuelle d'Argenteuil, si curieusement sinueuse en ce rectiligne quartier du Palais-Royal et de la place Vendôme : c'est par là que s'avancera Jeanne).

C'est à la porte St-Honoré que Jeanne a décidé de donner l'assaut. Il ne manque plus que le roi, qui s'éternise à Senlis. Jeanne lui dépêche message sur message. Le duc d'Alençon réussit enfin, le mercredi 7 septembre, à emmener le prince dîner à St-Denis. Le lendemain est fête de Notre-Dame : Jeanne serait heureuse de la célébrer dans le recueillement ; mais puisqu'elle tient enfin son roi, il ne faut pas manquer l'occasion. L'assaut est résolu pour le lendemain 8 ; et elle quitte immédiatement St-Denis pour venir s'installer, le soir du 7, à mi-chemin de Paris, au village de La Chapelle.

Où a-t-elle pris logis ? Probablement au « Logis Ste-Geneviève, » vieux bâtiment sis derrière l'église et dont les murs ont été renouvelés depuis, mais qui a conservé toute son apparence rurale, avec un puits dans la cour, et un fumier où picorent des poules.

Ce soir du 7 septembre, en tous cas, sa première visite est pour l'église, comme toujours ; elle y fait ses oraisons, demande au clergé de chanter l'antienne de Notre-Dame, fait, à la lueur des cierges, une longue veillée des armes, va prendre quelques heures de repos.

Le lendemain 8, dès l'aube elle est debout, entend la messe et communie. Ses troupes, elles aussi, dès le réveil, ont entendu la messe dans leurs cantonnements respectifs, de Montmartre à Aubervilliers. Puis, aux ordres de Jeanne, les colonnes s'ébranlent, accompagnées des convois de matériel : canons, charrettes portant barils de poudre et boulets de pierre, 300 chariots à 4 roues chargés de poix pour incendier les barrières de l'ennemi, de fascines et de claies pour combler les fossés, d'échelles pour l'assaut, le tout traîné à bras d'hommes. Jeanne elle-même quitte La Chapelle à 8 h. et descend vers Paris, par le « Chemin de Paradis » (rues de Paradis et St-Lazare actuelles) et la route d'Argenteuil. Le roi était resté à St-Denis, où Jeanne devait aller le chercher le soir de ce 8 pour le rendre à son peuple qui l'acclamerait dans Paris.

En débouchant du chemin d'Argenteuil, elle avait sur sa droite, en avant du double fossé, de vastes terrains occupés jusqu'au fleuve par des tuileries, et, sur sa gauche, un autre terrain, également découvert, le « Marché aux Pourceaux. » C'est dans le Marché aux Pourceaux qu'elle fait ranger ses troupes à mesure de leur arrivée, les mettant à l'abri du tir de la ville derrière une haute butte dominant le terrain (butte appelée au XVI^e siècle *Butte des Moulins*, en partie aplanie par le percement de l'avenue de l'Opéra).

Jeanne met pied à terre pour mieux diriger les préparatifs. Vers onze heures ou midi, elle va, avec quelques seigneurs, reconnaître le lieu où elle donnera l'assaut. Deux fossés la séparaient du mur d'enceinte : le premier était à sec, elle y descend, puis se hisse sur le terre-plein qui dominait le second fossé, celui-ci plein d'eau et longeant la muraille. Une grêle de traits s'abattent autour d'elle ; mais, sous le « blanc harnois » (ainsi qualifié à cause de l'éclat de l'acier), on était à peu près invulnérable aux traits d'arc ou d'arbalète : seules étaient exposées les parties de la jambe que pour la facilité de la marche il avait fallu découvrir. Du bout de sa lance elle reconnaît la profondeur de l'eau et donne l'ordre d'apporter les fascines et de préparer les 600 échelles qu'elle a amenées.

Les fascines cependant n'arrivent point. Sans fascines, impossible de dresser les échelles. Comment expliquer que les ordres réitérés de Jeanne n'aient point été obéis ? Les contemporains disent que des jalousies se faisaient jour parmi les seigneurs contre la Pucelle et qu' « il y en avait audit lieu qui eussent bien voulu, par envie, qu'il fût meschu (arrivé mal) à ladite Jeanne. »

Déjà la journée s'avance, le soleil est à son déclin, la nuit va tomber bientôt. Mais Jeanne est bien résolue à la passer sur place, s'il le faut.

C'est alors qu'un trait l'atteint qui lui perce la jambe d'outre en outre. Mais elle a beau perdre son sang en abondance, elle refuse de quitter la place, rien ne peut l'arracher à sa mission, — rien, sinon la jalousie des seigneurs, qui, sous couleur de sollicitude, tirent parti contre elle de sa blessure et l'emmènent malgré elle :

Après qu'elle eut été atteinte, dit un témoin (Perceval), elle s'efforçait plus fort de dire que chacun s'approchât des murs et que la place serait prise. Mais parce qu'il était nuit, qu'elle était blessée et que les gens étaient lassés du long assaut, le sire de Gaucourt et autres vinrent prendre la Pucelle et, contre son vouloir, l'emmenèrent hors des fossés. Elle avait grand regret et disait : — « Par mon Martin, la place eût été prise ! »

La nuit venue, elle dut se résigner à ordonner la retraite. On laissa sur place fascines et échelles. Quant aux charrettes, quelques-unes servirent à l'enlèvement des blessés, les autres furent abandonnées. Jeanne fut ramenée à La Chapelle, à ce Logis Ste-Geneviève qu'elle avait quitté le matin si radieuse.

Elle ne dormit guère, s'éveilla dès l'aube le lendemain 9, manda le duc d'Alençon son fidèle lieutenant, le pria de faire sonner les trompettes et de monter à cheval pour retourner devant Paris.

Déjà les trompettes sonnaient le boute-selle lorsqu'arriva à La Chapelle un message du roi : ordre formel au duc d'Alençon et aux autres capitaines de ramener la Pucelle à St-Denis.

Il fallait bien exécuter l'ordre royal. Toutefois Jeanne ni le duc d'Alençon n'ont encore perdu espoir d'entrer dans Paris. Ils l'aborderont seulement sur un autre point. Quinze jours auparavant, dès leur arrivée à St-Denis, ils avaient eu soin de faire jeter un pont volant sur la Seine : de la sorte, par la rive gauche, ils pourront remonter le fleuve par Asnières, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, St-Cloud et Sèvres, et attaquer de nouveau par les portes de Nesle ou de Buci ; et dans cette direction, sans doute ont-ils le droit d'escompter le concours des bouillants « escholiers » de l'Université de Paris (plus fidèles au roi que la direction ellemême de l'Université, gagnée à la faction anglobourguignonne), le concours aussi des moines clunisiens qui jusque-là ont bravement refusé tout serment au roi d'Angleterre. De plus, de ce côté, au lieu de se trouver, comme sur la rive droite, en face d'une muraille de construction récente (construite par Charles V contre les Anglais et maintenant aux mains des Anglais) et conçue déjà en vue de la défense contre la nouvelle artillerie, on n'aurait devant soi qu'une ligne de fortifications démodées, vieilles de plus de deux siècles, l'enceinte de Philippe-Auguste...

Hélas ! quand la Pucelle et le duc d'Alençon, pleins d'espoir, s'approchent du fleuve, quel douloureux spectacle ! Plus de pont : le roi, la nuit, l'avait fait mettre à bas.

Le 13, le roi donne l'ordre du départ. Jeanne, devant ses juges de Rouen, témoignera que ses voix lui disaient de demeurer à St-Denis : — « Je voulais y rester ; mais, contre ma volonté, les seigneurs m'ont emmenée. » Le roi battit en retraite de façon assez désordonnée, jusqu'à Gien-sur-Loire, où il dîna le 21 septembre. En se retirant ainsi sur la Loire, voulait-il donc redevenir ce qu'il était quatre mois auparavant, le roi de Bourges ? Sauvé par l'intervention de forces divines, il retombait dans les changeantes et vulgaires combinaisons humaines : l'explication de sa retraite de septembre 1429 est dans la misérable convention qu'il venait de signer à Compiègne, le 28 août, avec le duc de Bourgogne, à l'insu de Jeanne. Pour Jeanne, le lendemain du Sacre de Reims avait ouvert ce que le cardinal Touchet a appelé « les mois désenchantés, » dont l'aboutissement sera sa prise devant Compiègne le 23 mai 1430.

Six ans après le bûcher de Rouen, c'est devant cette église de La Chapelle où elle avait par ses prières préparé la délivrance, que seront apportées au roi Charles VII les clefs de Paris, le 12 novembre 1437.

La petite église du temps de Jeanne a subi, depuis, des remaniements : le XVIII^e^ siècle a remplacé son portail par une façade au goût du jour ; le XIX^e^, pour l'agrandir, en a reculé le chœur. Mais, à travers tous ces remaniements, les vieux piliers romans de la nef, ceux qui ont vu prier Jeanne, sont restés debout ; ils seront conservés dans la basilique projetée, « témoins sacrés des miraculeux événements qui firent de Jeanne la grande Sainte de la Patrie. »

IX. — Toute la livraison d'avril de la *Vie spirituelle* vient d'être consacrée à sainte Catherine de Sienne [1], « la Sainte la plus extraordinaire du christianisme, » dit le P. Petitot. Là-dessus les fervents de sainte Térèse ou de sainte Jeanne d'Arc vont se récrier. Le génie mystique de sainte Térèse est certes « extraordinaire ; » mais pense-t-on que sainte Catherine l'est moins en ce *Dialogue* qu'ellemême appelait simplement « *le Livre,* » que d'autres ont appelé « *le Livre de la Divine Doctrine* » ou (dès 1398) « *le Livre de la Providence divine,* » et qui est pour l'Ordre de S. Dominique, au point de vue mystique, la gloire de famille par excellence, comme la *Somme* l'est au point de vue théologique ? Et, ce qui est plus « extraordinaire, » c'est que l'auteur de ce *Dialogue,* la vierge qui le dicta non point au sortir de ses extases (ce qui est le cas normal), mais pendant ses extases mêmes (ce qui est une dérogation aux lois ordinaires de l'extase), était absolument sans lettres humaines, tandis que sainte Térèse avait étudié. Et puis, sainte Térèse a été suscitée de Dieu pour être la réformatrice de tel Ordre en particulier, sainte Jeanne d'Arc pour être le salut d'un peuple : sainte Catherine a reçu mission d'embrasser dans son apostolat toute l'Eglise, *in capite et in membris.*

[1] Déjà toute la livraison d'octobre 1922 était donnée à sainte Térèse. Ces sortes de livraisons constituent de vrais monuments, et complets, à la gloire des Saints dont elles s'occupent. *Sainte Térèse* a été éditée à part, in-12 de 172 p., 4 f., aux bureaux de *La Vie spirituelle.* — Sur les monographies récentes de sainte Catherine, voir *Ami,* p. 217.

Ce fut pour elle une terrible chose que l'annonce que le Sauveur lui fit de sa mission apostolique, un jour de Carême (en 1367 probablement), à l'aube de ses vingt ans. Jusque-là il l'avait préparée dans la solitude. A six ans elle avait eu sa première extase ; de six à seize ans, sa vie spirituelle est principalement ascétique ; à seize ans elle prend l'habit de Tertiaire dominicaine, et mène dès lors une vie de recluse, ne participant plus à la vie de famille, ne paraissant même plus aux repas, gardant un silence perpétuel, ne parlant plus que pour se confesser, ne prenant plus que du pain et des herbes, s'exerçant à ne plus dormir qu'une heure ou deux chaque nuit (de toutes ses privations, c'est celle du sommeil, avouait-elle, qui lui coûta le plus), visitée journellement par sainte Marie-Madeleine, par les apôtres Jean et Paul, par S. Dominique, le plus souvent par Notre-Seigneur lui-même, obsédée de tentations d'une violence et d'une durée extraordinaires : tentations de blasphémer, de nier Dieu, de haïr tous les hommes, tentation surtout d'impureté, celle-ci une des plus horribles dont fasse mention la Vie des Saints et qui pour cela est fréquemment citée par les directeurs aux âmes tentées. Notre-Seigneur, avant de donner au démon licence de tourmenter son épouse, l'avait incitée à demander la vertu de force. Plusieurs jours durant elle multiplie ses oraisons, ses pénitences. C'est sa veillée des armes. Quand le Sauveur la juge parfaitement préparée, alors il laisse la place à Satan :

Alors, écrit le B. Raymond de Capoue son confesseur, les démons l'attaquèrent de toute part ; ils commencèrent par les tentations de la chair ; ils les lui présentèrent, non seulement en troublant ses pensées et son sommeil, mais en faisant réellement apparaître des fantômes qui souillaient ses yeux et ses oreilles... Catherine lutta courageusement en mortifiant sa chair avec une chaîne de fer et en faisant couler son sang en abondance. Elle augmenta ses veilles jusqu'à se priver presque entièrement de sommeil... Ses ennemis lui conseillaient : « Tu es jeune, tu peux encore jouir du monde... Des saintes se sont mariées. » A tous ces discours elle n'opposa que la prière... Alors le démon laissa de côté les raisons et adopta un nouveau genre d'attaque. Il l'entoura de fantômes d'hommes et de femmes qui se livraient aux voluptés lascives, qui obsédaient de leurs vices ses yeux et ses oreilles, et qui l'invitaient par leurs paroles et leurs chants à partager leurs abominations ! Elle avait beau fermer les yeux, se boucher les oreilles, elle ne pouvait éviter ces horreurs ; et, pour comble d'affliction, son Epoux semblait l'avoir complètement délaissée... L'épreuve dura plusieurs jours. Sa chambre lui semblait si pleine de démons, de fantômes impurs, qu'elle s'en absentait autant qu'elle le pouvait. Elle demeurait à l'église, parce que, là, les obsessions infernales la tourmentaient beaucoup moins. Enfin un rayon du Saint-Esprit illumina son âme... Aussitôt les démons se retirèrent pleins de honte. Notre-Seigneur vint la consoler, lui expliquer quelle victoire elle venait de remporter. Catherine lui demanda : — « Où étiez-vous donc, Seigneur, lorsque j'étais obsédée par tant d'impures tentations ? — Ma fille, lui répondit Jésus, j'étais dans ton cœur. »

L'épreuve est terminée. Désormais sa cellule sera fermée aux démons. L'épreuve a été le prélude de la grâce suprême : le mariage mystique. Jusque-là Catherine n'a été que la fiancée de Jésus. Le jour approche où elle sera l'épouse. Jusque-là elle a demandé la vertu de force ; c'est la foi qu'elle implore maintenant. C'est dans la foi que s'opère le mariage mystique, *sponsabo te mihi in fide*, non pas la foi vacillante et stérile de beaucoup de chrétiens, mais cette foi intégrale qui s'étend à toutes les vérités, à tout ce qui est possible à Dieu, foi féconde, qui engendre les œuvres, la perfection absolue de la foi. Le mardi gras de 1367, 2 mars, Jésus lui apparaît ; autour de lui, la Vierge Marie, S. Jean l'Evangéliste, S. Paul, S. Dominique, enfin le saint roi David. La Vierge Marie, prenant en sa main la main droite de Catherine, la présente à son Fils, le priant de la choisir à jamais pour épouse. Jésus accepte, et passe au doigt de Catherine l'anneau du mariage, anneau d'or, dans le pourtour quatre pierres précieuses, au centre un diamant magnifique : — « Voici que moi, ton Créateur et ton Sauveur, je t'épouse dans la foi. Maintenant, ma fille, agis avec un courage viril, et accomplis sans hésitation les œuvres que ma Providence te confiera, tu es armée de la force de la foi, tu triompheras de toutes les adversités. » Puis la vision disparaît, mais l'anneau mystique demeurera toujours visible aux regards de Catherine.

Catherine, telle une jeune épouse, s'imaginait qu'elle n'aurait désormais qu'à jouir de son Epoux dans la paix et la solitude de la vie contemplative. Mais bientôt l'Epoux lui fait entendre qu'il lui faudra, après avoir atteint les sommets de la vie illuminative et unitive, passer à la vie active : la perfection de sa vie intérieure s'achèvera par la synthèse, l'union de la contemplation et de l'action :

« Ouvre-moi, ma Sœur, mon amie, mon immaculée... Laisse-toi faire, ô ma très douce fille... Il te faut accomplir toute justice... Penses-tu que je ne sache pas, ou que je ne puisse pas trouver la manière d'exécuter mes dispositions et mes décrets ? En ce temps-ci, il y a un tel débordement d'orgueil, surtout parmi ceux qui se croient lettrés et sages, que ma justice ne peut plus attendre... Je vais donc, pour confondre leur témérité, leur susciter des femmes ignorantes et faibles par nature, mais que j'aurai dotées d'une sagesse et d'une puissance divines. »

Jésus tout d'abord lui demande d'aller reprendre sa place à la table de famille. Elle éclate en sanglots. Elle était prête à tout souffrir en son corps, mais en gardant la cellule. Mais elle obéit. Ceux qui aiment à ce point la solitude, demande notre Revue, ne sont-ils pas d'ordinaire les plus capables de convertir, de réformer le monde ?

L'office de Marthe qu'elle remplit maintenant à la maison, n'entrave nullement (elle le remarque bientôt) sa contemplation, ni même ses extases. Jésus alors lui demande d'étendre son action au dehors, aux foyers voisins. Elle commence par l'œuvre de miséricorde la plus facile, l'aumône ; elle distribue sans compter, et Jésus multiplie les miracles, multiplie les provisions à mesure qu'elle

les épuise. Puis elle se donne elle-même, se constitue garde-malade des pauvres les plus déshérités, panse les lépreuses, les cancéreuses, non sans de vraies révoltes physiques au début, mais, pour triompher d'elle-même, elle colle ses lèvres sur les plaies purulentes, absorbe le contenu d'une écuelle où elle a pansé un cancer. Après un premier mouvement d'admiration, le monde vite se scandalise de ces choses qui lui paraissent si excentriques : « Les prodiges de l'héroïsme, de la sainteté, offusquent, irritent les âmes médiocres. » Même ses malades l'injurient, la calomnient, l'accusent de s'attarder à l'église en contemplation devant les novices dominicains, l'accusent de relations coupables, mettent tant de précision dans leurs accusations que ses Sœurs dominicaines y ajoutent foi et qu'elle est citée à comparaître devant le conseil des anciennes pour se justifier...

De tant d'épreuves l'Epoux divin la console et la récompense par de nouvelles faveurs : l'échange des cœurs, la stigmatisation, le don prophétique de double vue; elle apprend miraculeusement à lire et à écrire, elle vit sans autre nourriture que l'Eucharistie, l'Hostie vient d'elle-même se placer sur ses lèvres, etc., etc.

Puis Jésus l'envoie à des œuvres de miséricorde tout autrement ardues. Il l'appelle à rétablir la paix entre les ennemis, et Dieu sait ce qu'étaient les inimitiés, les haines dans cette Italie du moyen âge : partout la guerre civile, non pas intermittente comme en d'autres pays, mais à l'état endémique; une tuerie de trois siècles, dit Sardou, de ville à ville, de rue à rue, de chambre à chambre ! Catherine réalise des merveilles, obtient des conversions inouïes; toute une cour de fils spirituels, des premières familles de Sienne, se groupent autour d'elle, l'appellent *dolcissima Mamma*. Avec eux elle organise les secours contre la peste qui en 1374 ravage Sienne. Elle est vraiment la Mamma de tout Sienne.

Mais déjà Jésus a étendu la mission de son épouse. C'est de l'Eglise universelle qu'elle doit panser les plaies. La Papauté s'éternise en Avignon : c'est à Rome qu'elle doit être. Catherine presse le B. Urbain V, l'avant-dernier pape d'Avignon († 1370); elle presse son successseur le B. Grégoire XI ; elle presse les cardinaux. Les princes, les villes d'Italie exploitent contre l'Eglise l'absence de la Papauté; ils mettent la main sur les terres de l'Etat pontifical (reconquises un temps par le génie du cardinal Albornoz); ils guettent Rome même. Urbain V rentre à Rome, mais pour retourner bientôt à Avignon, malgré les objurgations de Catherine, qui lui prédit sa mort prochaine s'il quitte Rome. Le plan de Catherine, qui est celui de tous les Saints et de tous les hommes d'Eglise de toute cette fin du moyen âge, c'est d'organiser la Croisade, qui mettra fin aux guerres, à toutes les guerres, civiles ou nationales, pour unifier les forces chrétiennes contre l'Infidèle. Mais pour cela, il faut que le Pape soit à Rome : — « O doux Christ de la terre, *Oh! santissimo Babbo mio dolce,* écrit-elle à Grégoire XI (janv. 1376), je vous le dis de la part du Christ du ciel, dressez, Babbo, dressez l'étendard de la Croix, et vous verrez les loups devenir agneaux... Venez, et ne tardez plus ! » Elle va à Florence présenter le rameau d'olivier. Elle va trouver le Pape (juin 1376) en Avignon, où il s'attarde tant!

Elle est reçue en audience (20 juin) par Grégoire XI, qui lui accorde tout : les deux Saints se sont compris tout de suite. Mais alors, c'est contre elle une levée de boucliers de tout l'entourage pontifical ; une nièce du Pape, durant une extase, vient la piquer profondément d'une aiguille au talon ; Catherine se lève pâle et chancelante, mais son Epoux est avec elle ; elle tient tête aux cardinaux, aux parents du Pape, à la ville, aux hommes du roi de France... Enfin, des galères appareillent secrètement sur les bords du Rhône. Le Pape s'embarque (13 septembre 1376) ; à Marseille on lui fait une scène de larmes, les cardinaux le menacent de rester : « N'oubliez pas que j'ai sous les poils de mon bonnet suffisamment de cardinaux. »

On débarque à Gênes le 18 octobre. Catherine y est arrivée, avec son groupe, par voie de terre. A Gênes, mauvaises nouvelles : Rome est en pleine insurrection, et Florence, ennemie du Pape, triomphe à la guerre. Un consistoire vote à l'unanimité le retour en Avignon. Grégoire XI hésite. Or, un soir, sans escorte, il vient frapper aux portes du Palais Scoti, où loge Catherine ; l'entretien se prolonge fort avant dans la nuit, le Pape se retire fortifié, et les galères pontificales voguent à nouveau vers Rome, où le Pape arrive le 17 janvier 1377.

Catherine revient à Sienne reprendre son œuvre de pacification et de conversion. L'année suivante, c'est la mort de Grégoire XI, 27 mars 1378 ; puis, après un conclave tumultueux, l'élection problématique d'Urbain VI, 8 avril ; puis, à la suite de maladresses d'Urbain VI, à qui Catherine avait en vain prêché la douceur, l'élection (20 septembre), par le conclave de Fondi, de Clément VII, reconnu par tous les cardinaux qui avaient pris part au conclave du 8 avril (sauf un, mort dans l'intervalle). Urbain VI mande Catherine à Rome. Elle y arrive le 28 novembre ; elle ranime les courages : — « Cette petite femme nous fait honte, dit le Pape, nous tremblons et la voilà ferme et tranquille. Mais que doit craindre le vicaire de Jésus-Christ ? »

Cependant la France, Naples, Gênes, la Savoie, le Piémont, la Lorraine, la Bavière, le Luxembourg, l'Electeur de Mayence (dont les terres s'étendent jusqu'au cœur de l'Allemagne en Saxe), le Portugal, la Navarre, l'Ecosse tiennent pour Clément VII. L'Aragon et la Castille, d'abord neutres, se déclarent bientôt aussi pour Clément. Catherine conçoit l'ambition de conquérir les dissidents à la cause d'Urbain. La cellule de cette « petite femme » devient « l'un des centres de la politique ecclésiastique du temps » : des lettres ne cessent de partir de Sienne dans toutes les directions de l'Italie et de l'Europe, vers des cellules de moines, vers des palais de princes, de cardinaux et de rois. Elle aurait voulu elle-même faire le voyage de Naples, de

France : Urbain VI la retint... On sait la suite... Elle mourut le 29 avril 1380.

Il faut lire, dans la *Vie spirituelle*, l'étude magistrale que nous fait de la doctrine du *Dialogue* le P. Cathala ; étude ensuite des *Lettres* de la Sainte, par le P. de Boissieu ; et enfin, de ses Oraisons, par le P. Bernadot, qui a tout su faire tenir en 18 pages, mais 18 pages qui à elles seules constituent un des plus beaux, des plus chauds, des plus pressants traités d'oraison que vous aurez jamais lus.

QUESTIONS de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Quels sont les droits du curé par rapport à la communion solennelle des enfants ?

En particulier, 1° des enfants qui fréquentent l'école laïque d'une autre paroisse, et par conséquent aussi le catéchisme, peuvent-ils, malgré leur curé, faire la communion solennelle dans cette paroisse ?

2° *Quid*, s'ils sont en pension chez des parents ou des particuliers ?

3° *Quid*, s'ils prennent leur repas de midi seulement dans une maison particulière et rentrent tous les soirs chez eux ?

R. — Le droit commun et par conséquent général, ne dit rien de la communion *solennelle* des enfants. Vous savez que cette pratique, telle que nous l'entendons en France, n'existe que depuis le décret *Quam singulari* du 8 août 1910.

La communion *solennelle* des enfants a remplacé en France la *première* communion, cérémonie collective réunissant tous les enfants d'une paroisse admis alors seulement, et à un âge plus ou moins retardé, à recevoir pour la première fois la T. S. Eucharistie. Cette cérémonie n'existait dans notre pays que depuis les premières années du XIXe siècle. Le décret *Quam singulari* rappelait l'obligation pour quiconque est parvenu à l'âge de discrétion, d'obéir au c. 21 du 4e concile de Latran, XIIe œcuménique, de 1215, relativement à la communion annuelle et pascale. L'usage français, sur lequel l'autorité supérieure n'avait pas ménagé, de façon claire, bien qu'implicite et indirecte, son avis de réprobation, tombait par le fait de ce décret.

En pleine harmonie avec le décret (n° V du dispositif) et avec la lettre antérieure du Pape Pie X au Cardinal-Vicaire, du 12 janvier 1905, l'Eglise de France a très louablement conservé, de ses pratiques condamnées, la communion solennelle des enfants. Bien que la cérémonie soit d'accord avec le droit et avec les exhortations et désirs de Pie X, elle n'est cependant, comme vous le voyez, qu'une coutume particulière, que le droit commun et général ne régit pas.

Quant au droit particulier français, il ne pourrait sur ce point être uniforme, que si les évêques en concile plénier de toute la France avaient porté une loi, ce qui n'a pas eu lieu, ou si une coutume unique s'était introduite dans tous les diocèses de France, ce qui n'est pas. Vous devez par conséquent faire appel à vos propres lois diocésaines, ou, à leur défaut, aux coutumes que vous trouvez en usage dans votre paroisse et les paroisses voisines.

Nous ne pouvons vous donner que cette doctrine générale, et elle nous porte à répondre comme suit à vos questions :

Ad I. — Si vous avez des règlements diocésains, ou des coutumes légitimement établies et suivies, vous devez vous y conformer.

Indépendamment de tous règlements ou coutumes, il semble bien que l'on doive répondre à votre question : *Oui*. La communion solennelle est une consécration, une reconnaissance de la fin des études catéchistiques de l'enfant. L'enfant n'y est admis que si ces études sont complètes et si elles ont été poussées par lui à un degré satisfaisant : lisez la lettre de Pie X au Cardinal-Vicaire [1]. S'il en est ainsi, qui peut prononcer l'admission à la communion solennelle, sinon celui qui a dirigé et contrôlé les études de l'enfant, et qui l'a soumis à un examen ?

Nous ne saurions trop le répéter : il n'y a pas en France sur ce point de coutume générale. Il semble cependant qu'il y a bien des diocèses où l'on admette en principe que l'enfant va au catéchisme là où il va à l'école, et qu'il fait sa communion solennelle là où il va au catéchisme.

Ad II et III. — Sous les mêmes réserves que précédemment (règlements diocésains ou coutumes), la solution nous paraît découler des mêmes principes : la communion solennelle se fait dans la paroisse du curé qui a enseigné le catéchisme à l'enfant.

Q. — Un prêtre de mes amis ayant obtenu de son Ordinaire l'autorisation d'être parrain d'un enfant, pensait baptiser cet enfant. Le curé de la paroisse s'y est opposé, en disant que le *Codex* interdisait cette manière de faire. Je n'ai pas pu trouver dans le *Codex* cette défense. L'*Ami* pourrait-il m'indiquer où elle se trouve ?

R. — Nous ne voyons pas plus que vous sur quel canon du *Codex* on pourrait baser la défense pour le prêtre parrain de baptiser l'enfant.

Nous connaissons des diocèses où l'évêque a coutume de n'accorder l'autorisation d'être parrain qu'à la condition de baptiser l'enfant.

Par contre, nous avons connu un archevêque, maintenant mort, qui a changé d'avis sur ce point durant son pontificat. Au début, il exigeait que le prêtre parrain administrât le sacrement, et à la fin il l'interdisait. Nous n'avons jamais su sur quelles raisons canoniques ce prélat a pu baser et l'exigence, et l'interdiction, et la variation.

[1] Vous la trouverez dans le *Canoniste Contemporain*, 1905, p. 223 et suiv.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 23 maii 1923.
EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ

CURE de la CONSTIPATION par le SCOROGÈNE

Rétablit toujours les fonctions intestinales, sûrement, sans inconvénients, sans accoutumance, sans action purgative.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE

Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul Baudry 6 fr. franco et Phar^cies

LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, Place St-Sulpice, PARIS-VI^e. C. postal Paris 213.80.

MANUEL DE LA SCHOLA ET DES FIDÈLES

Par l'abbé **F. BRUN**

Avec une lettre préface de **S. E. le Cardinal DUBOIS.**

SOMMAIRE DU MANUEL : Messes grégoriennes. Messes de Du Mont. Psaumes. Faux bourdons. Hymnes pour les dimanches et fêtes de l'année. 100 Chants grégoriens et motets (unisson, 2 voix ég., 4 voix m.), 60 cantiques pour les temps liturgiques.

Ce Manuel très complet contient tout ce qui est nécessaire à une Schola, à une Maîtrise, aux élèves des Séminaires, etc... La lecture des messes grégoriennes transcrites sur clé de sol à cinq lignes est accessible à tous. Les noms des auteurs : PALESTRINA, VICTORIA, J. DES PRÉS, O. DE LASSUS, J.-S. BACH, LISZT, BORDES, V. D'INDY, G. ROPARTZ, PERRUCHOT, DE LA TOMBELLE, C. BOYER, DE SÉVÉRAC, F. BRUN, R. DE BAILHAC, P. BERTHIER, suffisent à recommander ce manuel.

Prix net du recueil, cartonné . . . . 7 fr. 50

Remise importante par nombre.

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand

Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

MAISON FONDÉE EN 1860

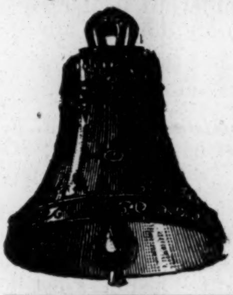

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon,** 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1^er choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1^er ordre. — Prix modérés.

Rhumes. Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30 000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir

Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat

Toutes Pharmacies

BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome, PARIS

Fondée en 1830 — **LA NATIONALE** Siège Social 2, Rue Pillet-Will PARIS

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Rentes Viagères immédiates ou différées

aux taux avantageux des nouveaux tarifs

L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

ENFANTS FAIBLES
Le **PHOSPHATE**
GÉLATINEUX ASSIMILABLE
DE L'ABBE **DELAHAYE**

facilite la croissance de l'enfant en fortifiant son système osseux

Le Pot en pâte : **6** fr. La Boîte poudre : **8** fr.

EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES

VENTE EN GROS
9, Rue de Paris, St-ETIENNE-du-ROUVRAY (Seine-Inf.)

Conditions spéciales aux Membres du Clergé, Patronages et Ouvroirs.

UN PRETRE l'Abbé HAMON possède des recettes infaillibles pour le traitement du : Diabète, Albumine, Reins, Cœur Foie, Rhumatismes, Anémie Obésité, Entérite, Tuberculose Estomac, Eczéma, Ulcères Constipation, Hémorroïdes.

Aucun Régime.. Rien que des *Plantes*. Notice gratis. Ecrire : Labor. Botaniques, 89, Bd Sébastopol, PARIS-2

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"

Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.

EXIGEZ cette MARQUE

GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2^e

séricorde... Sur ces questions, sur le nombre des élus, M. Caron embrasse les solutions les plus consolantes : — « Vous cherchez à étendre le plus possible le règne de la miséricorde de Dieu, et vous avez bien raison, lui écrivait le cardinal Bourret... Rien ne m'a paru, dans votre livre, contraire à l'orthodoxie des enseignements de l'Eglise sur cette poignante vérité. » — « Rien à dire au point de vue de la doctrine, dit de son côté l'examinateur théologique ; ces opinions sont libres, et vos pensées sont pieuses. »

Du même auteur on vient de rééditer aussi **L'Evangile des Premiers Communiants** (in-18 de XVI-324 p., franco 4 f. 50, Haton), qui en 52 chapitres ou méditations rappelle aux enfants toute la substance de l'enseignement évangélique, présentée avec la vigoureuse suavité qui caractérise l'auteur de la série des *Jésus : Jésus enfant, Jésus adolescent, Jésus Docteur, Jésus prophète*, etc.

Les Derniers Jours du Maître, par l'abbé Dard. *Lectures évangéliques pour la Semaine Sainte et le Temps de Pâques.* — 2 vol. in-12 de 280 p. chacun, 10 f., *franco* 11 f. — Paris, Gabalda.

Avec ces 2 volumes se termine le grand ouvrage entrepris par M. Dard : 8 vol. in-12 qui racontent la Vie de N.-S. depuis son Incarnation jusqu'à son Ascension. Ce sera une fort bonne Vie à l'usage de nos confrères du clergé paroissial ; elle se prête très heureusement à la lecture en chaire : pages vivantes, colorées, toutes pénétrées surtout de dévotion au divin Maître. Je me souviens d'avoir lu quelque part, à propos d'un des volumes précédents, la critique d'un grincheux qui reprochait à M. Dard de partir parfois en guerre contre les gloses de l'hypercritique. Mais il le faut bien. Nos fidèles, par la presse quotidienne, par l'école, par les œuvres post-scolaires laïques, savent quelque chose des bourdes renaniennes ou modernistes ; ils ont droit par conséquent à ce que nous leur en servions le contre-poison. C'est ce qu'on disait l'autre jour ici (*Ami*, p. 266) à propos du récent volume du P. Lagrange, *La Vie de Jésus d'après Renan ;* et c'est ce que nous sommes heureux de redire à propos de M. Dard.

Lettres de Mgr de Ségur à ses filles spirituelles, publiées par le marquis de Ségur. — In-12 de 220 p., 3 f. 50. — Paris, Téqui.

Encore un livre qu'on avait laissé depuis la guerre s'épuiser en librairie. Le voici qui reparaît enfin au jour. Et ce sera un délice pour tous, ouailles et pasteurs. Peu de prêtres ont su parler aux âmes un langage aussi simple et aussi droit, aussi affectueux, aussi pénétré de divine tendresse. Les fervents de Mgr de Ségur demandent des prières pour obtenir de Dieu l'Introduction de sa cause. Des publications comme celleci sont bien faites pour ranimer la dévotion au pieux prélat. — Sa *Vie* en 2 vol. in-12 par son frère est épuisée ; mais l'édition in-4°, illustrée et conçue d'abord en vue des distributions de prix, est encore dans le commerce, à 7 f. (en nombre assez restreint d'exemplaires, croyons-nous : le jour où il faudra la réimprimer, le prix devra être considérablement majoré). C'est une des plus belles Vies sacerdotales du XIX^e siècle.

Le Paroissial des Enfants, par Mgr Marbeau, évêque de Meaux. — In-32 de 528 p., illustré, rel. toile noire, tranche rouge, 6 f. — Paris, Desclée.

Peu à peu, espérons-le, on va nous rendre tous ces volumes de l'exquise *Bibliothèque de Vraie et Solide Piété* créée jadis par Mgr Marbeau, qui eurent tant de succès et que les suites de la guerre n'avaient pas permis de réimprimer encore. Ce *Paroissial des Enfants* est une des perles de la collection, vrai manuel d'initiation religieuse, destiné à former les tout petits à la connaissance et à la pratique de la vraie piété de l'Eglise : en tête, définitions élémentaires, puis Messe en images (80 gravures, accompagnées de textes expressifs, représentant les divers moments du Saint Sacrifice), Vêpres, Salut, Sacrements, prières usuelles, Vie de N.-S. en images (71 récits, avec autant de gravures en regard). — Une remarque : dans les Litanies des Saints on a oublié (évidemment !), après l'invocation *Ut cuncto populo christiano,* l'invocation nouvelle ajoutée par Benoît XV : *Ut omnes errantes ad unitatem Ecclesiæ revocare, et infideles universos ad Evangelii lumen perducere digneris.* — Reliures à tous prix, de 6 à 60 f.

Sauvons nos âmes, par Ch. Grimaud. — In-12 de 305 p., 5 f. — Paris, Téqui.

Une I^{re} édition parue à la veille de la guerre avait passé assez inaperçue parmi le tumulte des armes. Depuis, *Futurs époux* et *Futures épouses* ont porté le nom de l'auteur à tous les échos du monde chrétien. *Sauvons nos âmes* n'est pas dans la note gravement didactique de *Futurs époux*. Ce sont des récits, des dialogues, des sortes de saynètes, des pages qui rappellent souvent Pierre l'Ermite ou Jean des Tourelles, pages toujours apostoliques et qui sous une forme toujours saisissante vous apprendront comment il faut sauver nos âmes 1° par la foi, 2° par l'instruction religieuse, 3° par les Sacrements, 4° en foulant aux pieds le respect humain, 5° par la prière, 6° par la pensée de l'éternité, 7° par le respect du mariage, 8° par l'obéissance au Pape et aux évêques, 9° par l'intelligence de la dignité du prêtre, 10° par la pratique des bonnes œuvres, 11° en travaillant au recrutement sacerdotal.

Les Psaumes du Bréviaire traduits de l'hébreu, par M. Lesêtre. — In-18 de XII-412 p., broché 5 f., relié 7 f. — Paris, Lethielleux.

Réimpression pure et simple de la version publiée par le regretté M. Lesêtre à la suite de la Réforme de Pie X. En rez-de-chaussée, le texte de la Vulgate, en petits caractères ; au-dessus, la trad. franç., en caractères moins minces. M. Lesêtre suit l'ordre même du *Psalterium* du Bréviaire ; mais deux Tables, alphabétique et numérique, des Psaumes aideront les lecteurs à retrouver immédiatement le Psaume dont ils auront besoin.

Le Pain de Vie. *Avant et après la Communion,* par Et. Jos. — In-18 de 512 p., 5 f. ; reliures à prix divers, de 7 à 63 f. — Paris, Desclée.

Ceci s'adresse aux enfants. On veut apprendre ici aux enfants le secret de la prière et de la vie intérieure en union avec J.-C. Et comment l'apprendre ? Par la Communion, dont le propre effet, dit Bossuet, « est de nous faire aimer J.-C. tout entier, c.-à-d. sa Personne adorable, sa parole, son Evangile, sa céleste doctrine, ses vérités saintes, ses exemples, son obéissance et sa charité infinie. » Tout cela, les enfants doivent le trouver dans les intimités de la Communion ; mais il faut leur apprendre à l'y chercher. Et tous ceux qui ont fait l'expérience de la méthode ici enseignée savent que les enfants apprennent et retiennent ces choses beaucoup plus vite et plus efficacement que bien des grandes personnes, comme le dit à l'auteur l'évêque de Quimper : « Les enfants sont souvent plus ouverts que les grandes personnes aux impressions spirituelles. » — Pour tous les dimanches et fêtes de l'année, deux brèves méditations : l'une, de préparation, l'autre, d'action de grâces. M. Jos dédie son opuscule aux enfants ; mais il sera le bienvenu et le bienfaisant aux mains de tous ceux qui ont à s'occuper des enfants.

Les Mémoires d'un Chien de guerre, par Jacques d'Ars. — In-8 de 256 p., 7 f. 50, franco 8 f. 25. — Paris, Haton.

C'est une IV^e édition. Les trois premières étaient in-12, et c'est l'in-12 que nous avons annoncé l'hiver dernier. Celle-ci est in-8°, et se destine aux distributions de prix. Le texte n'est pas changé ; mais, grâce aux jours et aux marges, il a l'air de valoir deux fois plus, ce qui n'est pas peu dire, car nos lecteurs peuvent se souvenir que nous leur avons dit que c'est là un des livres les plus amusants parus sur la guerre, un des plus magnifiquement pénétrés de joie chrétienne, de belle humeur, de vaillance — et de bonne charité.

LA MAISON MAZO — (PROJECTIONS LUMINEUSES Catalogue franco contre 1 fr. 50)
se spécialise en outre dans la **TÉLÉPHONIE sans FIL**
avec des postes à lampe très puissants, **FONCTIONNANT SANS ACCUMULATEURS.**
Prix, renseignements et Catalogue *franco* sur demande à tous les abonnés de l'*Ami du Clergé.*

PLACEMENT D'OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT ROUMAIN DE CONSOLIDATION 4 0/0 STERLING

Ces obligations proviennent de l'échange, effectué à Paris, des Bons du Trésor roumain remis aux industriels et commerçants en règlement d'opérations faites par eux avec la Roumanie. L'emprunt constitue un engagement direct du royaume de Roumanie : le service des intérêts et de l'amortissement est garanti par les taxes d'exportation payables en or ou en devises étrangères, et par les revenus généraux de l'Etat.

Les obligations sont libellées en livres sterling ; elles sont remboursables au pair en 40 ans au maximum, à partir du 1er Avril 1928.

L'intérêt annuel de 4 % est payable en livres sterling à Londres, ou à Paris au cours du change sur Londres, net de tous impôts roumains présents et futurs.

PRIX de PLACEMENT { 300 fr. par obligation de 10 livres sterling
ou 3.000 fr. » 100 » »
payables au moment de la demande.

Les titres sont livrés coupon du 1er Octobre 1923 attaché.

Les demandes sont reçues : à la **Banque Nationale de Crédit,** 16, Boulevard des Italiens, PARIS, ainsi que dans toutes ses Succursales et Agences. — Et à la **Banque de l'Union Parisienne,** 7, rue Chauchat, et 16, rue Le Peletier, PARIS.

La déclaration au Timbre a été faite le 5 Septembre 1922, et les formalités prescrites par la loi du 31 Mars 1916 ont été dûment accomplies.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève,** fondé en 1884, 2, rue Péclet, **à Besançon,** se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE, *96, rue Notre-Dame des Champs,* **à PARIS**
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

Fosfoxyl Carron
Phosphore colloïdal, actif, non toxique.

Le FOSFOXYL CARRON est le plus actif des fortifiants connus; aucune faiblesse, morale ou physique, ne peut résister à son action. Le Fosfoxyl est le **véritable aliment de la cellule nerveuse.** Son efficacité absolue, constatée chaque jour dans les Hôpitaux, dans les cas de **Neurasthénies, Amaigrissements, Lassitudes, Insomnies, Fatigue cérébrale, etc.,** en fait le médicament type dans toutes les dépressions.

Le FOSFOXYL CARRON est en vente dans toutes les pharmacies, sous deux formes :

1° Forme sirop anisé, fort agréable, le Flacon **8** fr.
2° Forme liqueur menthée, sans sucre ni alcool (recommandée aux diabétiques). Le Flac. **7** fr. } *impôt en sus*

La Pharmie **PARISIENNE, 44** *bis*, **Rue de Maubeuge, PARIS** *envoie fco contre mandat-poste de* **9'80** un flacon de Sirop de Fosfoxyl, *et contre* **8'70** un flacon d'Elixir.

GAUDRAP & Co
MAISON RECOMMANDÉE — 21, Rue Borie, 21 BORDEAUX —
Monopoles { « **Graves des Rois de Gascogne** » ½ sec.
« **Moulis-Claret** », Bordeaux rouge très fin.
Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —

MARBRERIE RELIGIEUSE

AUTELS, RETABLES, CHAIRES, EX-VOTOS, etc...

RÉFÉRENCES :
Basiliques de Fourvières et de Lourdes

DESSINS & DEVIS SUR DEMANDE

Société des Marbres, Pierres & Granits ANONYME Capital 2.000.000 f.
23, Quai des Brotteaux, **LYON**
Léon GUINET, Administrateur-Directeur

Ateliers de marbrerie : **Lyon, Buxy et Molinges.** — Scieries de marbre : **Grenoble et Molinges.** — Carrières de pierres : **Buxy, Colombier, Rocheret.** — Carrières de marbres : **Jura, Pyrénées, Italie.** —

Pour les CIERGES LITURGIQUES s'adresser aux **PP. TRAPPISTES, de N.-D. des Dombes par MARLIEUX (Ain)**
Leur Ciergerie est la seule dirigée par des Religieux.
Demandez aussi : LA MUSCULINE des PP. TRAPPISTES de N.-D. des Dombes
Bonbons de viande crue contre la tuberculose, la phtisie, l'anémie, etc.

BANQUE NATIONALE de CRÉDIT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 avril, sous la présidence de M. René Boudon.

Le rapport du conseil fait ressortir que la crise économique, qui avait atteint son paroxysme en 1921, s'est partiellement atténuée pendant le dernier exercice ; il signale en outre les heureux effets résultant de la fusion de la Banque avec la « Banque Française pour le Commerce et l'Industrie ».

Les chiffres du bilan sont la manifestation évidente de la reprise des affaires et de l'activité générale des services de la Banque.

L'exploitation actuelle s'étend à 188 succursales et agences, 23 bureaux de quartier dans Paris et sa banlieue immédiate et 231 bureaux hebdomadaires formant au total 442 points de contact direct avec la clientèle.

Les comptes courants et de dépôts, en très vive progression, s'élèvent à 2.439,911,540 francs.

Le compte « Profits et Pertes » présente un solde créditeur de 31,175,650 fr., en augmentation de 2.953,500 sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a fixé le dividende à 20 francs pour les actions non libérées et à 42 fr. 50 pour les actions libérées. Un acompte ayant été payé le 11 janvier, toutes les actions, libérées ou non, reçoivent le même complément de dividende, soit 12 fr. 50, qui est en paiement sous déduction des impôts, soit net : 11 fr. 25 pour les actions *nominatives* libérées ou non libérées, et 10 fr. 365 pour les actions *au porteur.*

Les parts de fondateur reçoivent 9 fr. 90 pour les parts *nominatives* et 9 fr. 18 pour les parts *au porteur.*

MM. René Boudon, le baron Jacques de Gunzbourg et Olivier Sainsère, administrateurs sortants, ont été réélus pour une durée de six années. MM. Henry Lederlin, Edmond Odier et Jules Siegfried ont été nommés commissaires des comptes.

Toutes les propositions du Conseil ont été adoptées à l'unanimité.